isère magazine
N°144
mai 2014

DÉCOUVERTE
Pont-en-Royans et son canton

LOISIRS
Ce week-end, on campe !

ENVIRONNEMENT
Stop aux décharges sauvages

→ Quand le Conseil général se penche sur les berceaux

Naître et grandir en Isère

LE MENSUEL DU CONSEIL GÉNÉRAL DE L'ISÈRE
isère CONSEIL GÉNÉRAL
www.isere.fr

Trois, deux, juin... BOUGEZ !!

4 week-ends, 11 activités sportives

Gratuites

Du 7 au 29 juin

Inscription à partir du 12 mai sur www.isere.fr

isère
CONSEIL GÉNÉRAL
www.isere.fr

COM CG1 Avril 20 14 - Photos : M. Giraud - Fotolia

sommaire Isère Magazine N° 144

Dossier p. 18

© F. Pattou

Naître et grandir en Isère : de la grossesse aux premiers âges de la vie

Environnement p. 14

© M. Giraud

Stop aux décharges sauvages

Loisirs p. 16

© Fotolia

Ce week-end, on campe !

Agriculture p. 31

© D.R.

Les confréries en Isère

Découverte p. 34

©F. Pattou

Des Coulmes au Royans

30 jours d'Isère	4
Image du mois	10
Vivre mieux	
Social	12
Solidarité	15
Aménagement	27
Sport et Santé	28
Handicap	29
Économie	32
Culture	42
Expression politique	30
Trésor d'Isère	33
Gens d'ici	38
Ils font l'Isère	40
Temps libre	43
Agenda	46
Histoire	47

L'ÉDITO d'André Vallini

©F. Pattou

Dès la naissance, un idéal

On dit les Français moroses. Pourtant, alors que la natalité fléchit partout en Europe et même dans les pays en développement, nous continuons en France à faire 800 000 bébés chaque année. Selon la dernière étude de l'Institut national d'études démographiques, nous sommes le seul pays au monde à afficher un taux de natalité constant depuis 40 ans. L'Isère n'est pas en reste avec 16 000 naissances en 2013 contre 15 000 il y a dix ans.

Cette foi en l'avenir est aussi le fruit d'une politique familiale qui se déploie dans chaque département. En Isère, sur 81 sites, le Conseil général emploie 104 infirmières-puéricultrices, 31 médecins, 16 sages-femmes et 11 infirmières dans son service de protection maternelle et infantile. Planification, visites à domicile, suivi médical, le Conseil général propose de nombreux services gratuits et nous veillons particulièrement sur les grossesses à risques, les familles en difficulté et les bébés les plus fragiles. Au-delà de l'aspect médical, notre souci est de prévenir aussi les risques d'exclusion sociale et bien sûr de maltraitance. Nous sommes à l'écoute des parents qui ont besoin de se sentir épaulés lors de cet « événement » considérable dans la vie d'une famille.

Assurer à tous les bébés isérois une égalité des chances dès la naissance : dans ce domaine aussi, c'est notre idéal d'égalité républicaine qui nous guide.

André Vallini
Président du Conseil général

Isère Magazine mai 2014 N°144

Hôtel du Département, 7 rue Fantin Latour, BP 1096, 38022 Grenoble Cedex 1 - Tél. 04 76 00 38 38 poste 3758 - Fax 04 76 00 38 09 - Site Web : www.isere.fr ; Directeur de la publication : Erik Burdet ; Site Web d'Isère magazine : www.isere-magazine.fr - Rédactrice en chef : Véronique Granger ; Rédaction : Richard Juillet, Annick Berlioz, Sandrine Anselmetti ; Maquettistes : Richard Andrieux ; Stéphane Dugne ; Photographes : Frédérick Pattou, Michel Giraud ; Couverture : M. Giraud ; ont collaboré à ce numéro : Laurence Chalubert (rubrique temps libre), Marion Frison, Corine Lacrampe ; Coordination-Impression : Berger Levrault Graphique Toul - Z.I Croix de Metz - Pôle Industriel Toul Europe (Secteur A) - Route de Villey St Etienne - 54200 Toul. Distribution : La Poste/Gestion des abonnements : ADR-Act'Isère, 38501 Voiron cedex / Tirage : 490 000 exemplaires. Dépôt légal : 1er semestre 2014 ; ISSN : 1636-4171

Têtes d'affiche

© DR

Jacques Chanut

>> A 49 ans, le Berjallien, Jacques Chanut, accède à la présidence de la Fédération française du bâtiment (FFB), un organisme professionnel qui regroupe 57 000 adhérents dont 42 000 entreprises artisanales. Diplômé de l'Ecole supérieure de commerce de Chambéry, Jacques Chanut est, depuis 1996, le président de l'entreprise de gros œuvre « Chanut entreprise ». Il est aussi le président de la fédération rhônalpine du bâtiment, après avoir présidé la fédération départementale de 2003 à 2009. Jacques Chanut est le premier rhônalpin à accéder à cette fonction depuis la création de la FFB en 1904.

© M. Giraud

Séverine Werquin-Matton

>> A 40 ans, la dirigeante du cabinet conseil WFC à Uriage a été élue à la tête de la délégation Isère de l'association Femmes chefs d'entreprise, dont elle a été vice-présidente et secrétaire. Forte de 2 000 adhérentes en France, cette association créée en 1946 a pour objectif de féminiser les conseils d'administration et les institutions consulaires… Séverine Werquin-Matton, adhérente depuis 2008, entend poursuivre le développement de la délégation iséroise et promouvoir encore davantage la prise de postes à responsabilité par des femmes.

© DR

Rachid Yazami

>> Cet ingénieur et docteur de Grenoble INP, chercheur au CNRS, a reçu le prix Draper de la *National Academy of Engineering* (NAE) 2014 – le Nobel des ingénieurs.
Rachid Yazami a joué un rôle essentiel dans le développement des premières batteries lithium rechargeables, qui ont révolutionné le monde de l'électronique portable en 30 ans. Il s'en est fabriqué 12 milliards d'exemplaires dans le monde rien qu'en 2012, dont une majorité avec son invention. Aujourd'hui détaché à la Nanyang technological University à Singapour, Rachid Yazami a fondé une start-up en Californie pour développer ses brevets sur les batteries d'ion fluorure.

Institutions

André Vallini entre au Gouverner

André Vallini est chargé d'un dossier difficile mais qui le passionne depuis longtemps.

L'annonce est tombée le 9 avril dernier : André Vallini a été appelé à rejoindre le nouveau Gouvernement resserré de Manuel Valls, Premier ministre, en tant que secrétaire d'État à la Réforme territoriale.
A 57 ans, c'est un nouveau challenge pour ce Tullinois et un tournant dans la vie du Conseil général de l'Isère, qu'il préside depuis 2001. Mais André Vallini, reste conseiller général du canton de Tullins (voir ci-dessous).
Depuis sa première élection comme conseiller municipal en 1983, puis maire de sa ville natale de Tullins-Fures en 1986, André Vallini est connu comme un élu de terrain et de proximité. En tant que patron du Département, il a fait la preuve aussi de sa capacité à mettre en œuvre des chantiers et des réformes audacieuses sans jamais lâcher la bride sur les finances : le Département de l'Isère est cité comme l'un des mieux gérés et des moins endettés de France, et les impôts départementaux n'ont pas augmenté depuis dix ans en Isère. C'est le doyen de l'Assemblée départementale, Robert Veyret, conseiller général du canton de Rives, qui a félicité, au nom des 58 conseillers généraux, André Vallini pour sa nomination.
Avocat de profession, André

André Vallini reste conseiller général du canton de Tullins

Conformément à l'engagement pris par François Hollande, les membres du gouvernement ne peuvent cumuler leur fonction avec celle de président de Conseil général, de Région ou de maire d'une grande ville. A ce titre, André Vallini doit transmettre ses pouvoirs de président du Conseil général de l'Isère. En revanche, il continuera de siéger au Département en

Économie

Dix ans d'innovation en Nord-Isère

L'innovation n'est pas l'apanage des grands groupes industriels… Pour informer les petites entreprises des aides existantes, la Chambre de commerce et d'industrie du Nord-Isère organise chaque année une journée de l'innovation dans ses locaux, à Villefontaine. Pour la 10e édition, le 18 juin prochain, le Conseil général, partenaire de cette journée, présentera toute son offre en matière d'aides à l'innovation et notamment son dispositif d'aide au premier prototype (voir aussi p. 32 de ce numéro).

Les entrepreneurs et créateurs pourront rencontrer individuellement et gratuitement en un même lieu 50 experts et financeurs régionaux de l'innovation, avec des speed-dating interentreprises pour nouer des partenariats, des témoignages et un show-room de produits innovants made in Nord-Isère. Cerise sur le gâteau, le conférencier vedette québécois, Jean-Luc Tremblay, expliquera sa théorie du management… par le plaisir.
>> Contact, inscriptions : 04 74 95 24 00.

© D.R.

ment

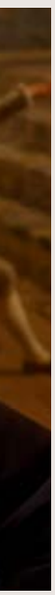

Vallini s'est illustré depuis 2006 au plan national comme spécialiste des questions de justice, après avoir présidé avec brio la commission d'enquête parlementaire sur le fiasco judiciaire d'Outreau. Il a aussi acquis une solide expertise sur la réforme territoriale en tant que membre de la commission Balladur, chargée déjà en 2008 de plancher sur… la simplification du fameux millefeuille territorial à la française.

C'est donc en homme d'expérience qu'il hérite de ce dossier sensible : *« La réforme territoriale est un sujet qui me passionne depuis longtemps et je suis heureux que le Président de la République et le Premier ministre aient choisi de me confier cette responsabilité. Une tâche qui s'annonce difficile mais passionnante »*, a-t-il déclaré au lendemain de sa nomination au gouvernement.

tant que conseiller général du canton de Tullins qui va s'agrandir dès l'an prochain à celui de Rives-Moirans.

Santé
240 000 euros pour lutter contre le cancer

© M. Giraud

***"Chaque année, près de 6 300 Isérois apprennent qu'ils ont un cancer. Grâce aux progrès de la médecine, ils ont deux fois plus de chances de guérison qu'il y a 20 ans. D'où l'intérêt d'encourager tous ceux qui agissent pour combattre la maladie et qui financent la recherche"*, a souligné Annette Pellegrin, vice-présidente du Conseil général chargée de la santé, lors de la remise de subventions par le Comité isérois de la Ligue contre le cancer à 11 équipes de chercheurs et à 12 associations iséroises. *"Ils se partageront 240 000 euros provenant essentiellement des dons effectués par 10 000 généreux donateurs isérois"*, a expliqué Claudine Agnius-Delord, présidente du Comité isérois de la Ligue contre le cancer. Outre son soutien à la recherche, la Ligue accompagne les malades et apporte une aide financière à des associations.**

Le Conseil général est aussi impliqué dans la lutte contre le cancer. Il finance à hauteur de 290 000 euros l'Office de lutte contre le cancer (ODLC) pour son programme de dépistage du cancer du sein, du col utérin et du côlon et attribue aussi une subvention annuelle à la Ligue contre le cancer.

Tourisme
Welcome en Isère !

© D.R.

Le 29 mars dernier, 3 300 touristes étrangers, pour la plupart britanniques, ont été accueillis par les maîtres-restaurateurs de l'Isère à l'aéroport de Grenoble-Isère. Gratin dauphinois, green chaud, fromage bleu du Vercors-Sassenage ou desserts à base de noix : ces derniers leur avaient concocté un buffet surprise du terroir pour leur faire découvrir la gastronomie régionale. Cette opération complète le dispositif d'accueil et d'animation touristique « Welcome to Isère », mis en place au sein de l'aéroport isérois par Isère tourisme, l'agence de promotion touristique du Conseil général, en partenariat avec l'office de tourisme Mandrin Chambaran.

Avec plus de 890 vols, dont 80 % en provenance de Grande Bretagne, près de 225 000 touristes ont transité à l'aéroport durant la saison d'hiver.

Sport
Trail + parapente

© Frédérique Assael

Compétition originale qui conjugue la pratique du parapente avec celle du trail, la 4e édition du Saint Hil'Air tour se disputera du 14 au 22 juin prochain, au départ de Saint-Hilaire-du Touvet. 50 équipes, de six nationalités différentes, vont effectuer, à pied et en vol, un parcours de 325 km à travers les Alpes françaises, avec l'obligation de passer à proximité de balises positionnées dans les massifs des Ecrins, du Dévoluy, de la Chartreuse ou encore du Vercors. Autre particularité de l'épreuve, la possibilité de suivre la progression des participants sur Internet, de 6 h à 21 h, en se rendant sur : www.airtour.fr.

Le Saint Hil'Air tour est, notamment, organisé avec le soutien du Conseil général et la Région Rhône-Alpes.

>> Contact : www.airtour.fr

Patrimoine
Les trésors des Vals du Dauphiné

© D.R.

Inaugurée il y a un an dans les halles de La Tour-du-Pin, l'exposition « Patrimoine en Isère, les Vals du Dauphiné », qui présente les fruits de l'inventaire mené par les services du Conseil général sur les trois cantons de la Tour-du Pin, Pont-de-Beauvoisin et Virieu, est de retour au pays. Après avoir transité par le château de Virieu et le palais du Parlement de Grenoble, elle s'installe jusqu'en septembre au Musée du Tisserand dauphinois à La Bâtie-Montgascon et au musée Gallo-romain d'Aoste. De château médiéval en séchoirs à tabac, d'église en ferme en pisé, on voyage à travers le temps et les paysages, depuis la préhistoire jusqu'à l'époque contemporaine avec de nombreux objets, mobiliers et photos anciennes qui nous font pénétrer dans l'âme et l'identité profonde de ce territoire. On découvrira aussi le travail de deux artistes plasticiens contemporains, Muriel Rodolosse et Josué Rauscher !

Du 3 mai au 14 septembre.
Contacts : Musée du tisserand, La Bâtie-Montgascon, 04 74 83 08 99.
Musée gallo-romain, Aoste, 04 76 32 58 27.

Famille

30 nouvelles familles d'accueil diplômées

En avril dernier, le Conseil général a remis le diplôme d'Assistant familial à 31 familles iséroises. Ce diplôme est délivré à l'issue des épreuves réussies au terme d'une formation de 240 heures que doivent suivre les assistants familiaux dans les trois ans après l'accueil d'un premier enfant ou par la validation des acquis. *"Il n'est pas obligatoire mais permet d'être reconnu professionnellement et d'être agréé à vie"*, a rappelé Brigitte Périllié, vice-présidente du Conseil général chargée de la famille et de l'enfance en danger.

© M. Giraud

Les assistants familiaux sont un maillon essentiel de la politique de protection de l'enfance du Conseil général. 530 personnes exercent cette profession en Isère. Leur mission consiste à accueillir à leur domicile pour quelques mois ou plusieurs années des enfants qui ont été confiés au Conseil général, soit à la demande de leur famille, soit suite à une décision judiciaire pour carences éducatives ou mauvais traitement. Ce métier exige des compétences éducatives et des qualités humaines. Pour pouvoir l'exercer, il faut d'abord être titulaire d'un agrément délivré par le Conseil général renouvelable tous les cinq ans, sauf pour les titulaires du diplôme.

L'an dernier, le Conseil général a lancé une campagne d'information pour recruter 150 nouveaux assistants familiaux d'ici à 2015. *"Le dispositif d'accueil des enfants en danger reposait jusqu'à présent à 45 % sur des familles et à 55 % sur les foyers. Nous voulons aujourd'hui développer plus fortement l'accueil familial"*, explique Brigitte Périllié. Depuis, 53 nouveaux assistants familiaux ont déjà été recrutés.

>> Contacts : 04 76 00 32 01 c.naquin@cg38.fr

Exposition

A l'arrière comme au front

© D.R.

C'est l'événement culturel de l'année 2014 ! A l'occasion de la commémoration du centenaire de la guerre 1914-1918, le Musée dauphinois, l'un des dix musées du Conseil général, consacre une exposition sur la vie quotidienne en Isère lors du premier conflit mondial. Conçue en partenariat avec les Archives départementales de l'Isère, l'exposition a été inaugurée, le 18 avril dernier par Pascal Payen, vice-président du Conseil général chargé de la culture (photo). Intitulée « A l'arrière comme au front, les Isérois dans la Grande guerre », elle présente différents tableaux sur la Grande guerre à partir d'objets d'époque, de témoignages et de documents visuels et sonores. Parmi les thèmes abordés : la mobilisation générale, l'engagement des soldats isérois, les réfugiés, les prisonniers, les hôpitaux de campagne, le « boum » de l'industrie mais aussi la place des femmes durant le conflit ou encore la vie culturelle. En fin de parcours, l'exposition invite à la réflexion, en faisant une large place au règlement du conflit, qui porte déjà en lui les germes du nazisme et de la Seconde Guerre mondiale. A découvrir absolument pour comprendre comment notre département, pourtant éloigné des zones de combat, a participé à l'effort de guerre, que ce soit dans les usines, les hôpitaux, les champs de blé ou les tranchées.

>> Entrée gratuite. Musée dauphinois, 30 rue Maurice Gignoux à Grenoble. 04 57 58 89 01.

Sport

Le FitDays MGEN en Isère

Dix villes de l'Isère accueilleront cette année le FitDays MGEN entre le 14 mai et le 13 juillet. Cet événement sportif destiné aux enfants de 6 à 12 ans vise à promouvoir la pratique d'une activité et leur fait découvrir notamment le triathlon en tant qu'école de la vie, qui apprend le respect de soi et des autres. Le triathlon est présenté ici comme un sport ludique basé sur la pratique de 3 disciplines que les enfants connaissent bien : la natation, le vélo et la course à pied. Les athlètes en herbe s'élancent pour 20 mètres de natation, 1 kilomètre de VTT et 250 m de course à pied. Avant ou après le triathlon, les enfants découvrent d'autres ateliers : nutrition, sécurité à vélo, développement durable, sapeurs-pompiers… Une journée à ne pas manquer, gratuite pour les enfants. Inscriptions en ligne sur www.fitdays.fr

>> A Sassenage (14 mai), A Villefontaine (21 mai), Pontcharra (24 mai), Mens (25 mai), Varces (4 juin), Lans-en-Vercors (7 juin et 13 juillet – finale), Renage (9 juin), Beaurepaire (11 juin), Jarrie (9 juillet), Fontaine (11 juillet).

Environnement

Le développement durable en actions

Le 3e Rapport annuel du développement durable du Conseil général de l'Isère vient de sortir. Ce document de 75 pages, disponible sur le site www.isere.fr, recense toutes les actions menées en 2013 par le Conseil général pour intégrer le développement durable dans ses politiques publiques et faire évoluer ses pratiques en matière de consommation énergétique, de transports, d'économie solidaire, d'égalité des chances... Objectif : se montrer exemplaire et inciter les usagers à adopter aussi de nouveaux comportements. Un baromètre permet d'évaluer les résultats au vu des objectifs. Parmi les vraies réussites, citons le « pack éco-événement », adopté par 300 organisateurs de manifestations en Isère, ou encore la montée en puissance des produits bio et locaux à la cantine.

Ecocitoyen

Pays voironnais : des lombricomposteurs pour tous

© N. Sicre.CAPV.

La Communauté d'agglomération du Pays voironnais propose aux résidents de son territoire — 34 communes et 92 000 habitants — des lombricomposteurs. Cet appareil de compostage, spécialement adapté aux appartements ou aux maisons de village, utilise l'activité biologique de vers de terre spécifiques ainsi que des micro-organismes comme les bactéries, pour transformer des déchets organiques (épluchures, marc de café…) en un compost de qualité. Contrairement au compostage classique en extérieur qui s'appuie sur la fermentation, ce processus ne crée pas d'odeur. Cette démarche éco-citoyenne permet de réduire jusqu'à 30 % le volume des ordures ménagères tout en les transformant en engrais 100 % naturel. La CAPV propose ce matériel au prix préférentiel de 25 euros, avec une formation d'une heure pour l'utiliser au maximum de ses capacités.

>> Contacts : CAPV, 04 76 55 02 66 www.paysvoironnais.com

Culture

Les joyaux de Saint-Antoine

© D.R.

C'est l'un des plus beaux retables de France ! Après une trêve hivernale, le Musée de Saint-Antoine-l'Abbaye, l'un des 10 musées du Conseil général, situé à une dizaine de kilomètres de Saint-Marcellin, rouvre au public avec l'exposition de cette pièce exceptionnelle réalisée au XVIe siècle, en bois sculpté et prêtée par le musée des Antiquités de Rouen – représentant la Passion du Christ. Egalement à découvrir ou à redécouvrir, les deux expositions permanentes, l'une sur l'histoire des hospitaliers de Saint-Antoine, « Chroniques d'une abbaye au Moyen Age, guérir l'âme et le corps » et la seconde sur les parfums thérapeutiques. D'ici à juillet, le musée présentera aussi un nouveau jardin médiéval, réorganisé en quatre espaces (jardin des simples, jardin du paradis, jardin du parfumeur et jardin céleste arabo-andalou) ou encore l'exposition « Gemmes, une brillante histoire », labellisée au titre de l'année internationale de la cristallographie. Le parcours sera ponctué d'une centaine de pièces (pierres, perles et coraux) provenant des plus grands musées nationaux. L'occasion de faire une halte dans les ruelles médiévales de Saint-Antoine, classé « plus beau village de France ».

>> Contact : 04 76 36 40 68 - www.musee-saint-antoine.fr

Télex

Festival Berlioz. La billetterie est ouverte pour le Festival Berlioz qui se tiendra cette année du 21 au 31 août à La Côte Saint-André. Sur le thème « Berlioz en Amérique, au temps des révolutions industrielles », il ouvrira sur un « Concert monstre » réunissant plus de 1000 musiciens. Suivront des soirées symphoniques menées par les plus grands orchestres - avec des musiciens venus du Nord et du Sud de l'Amérique – , avec les divas Anna Caterina Antonacci et Kate Lindsey, les virtuoses Renaud et Gautier Capuçon, le maestro Sir John Eliot Gardiner, le comédien Denis Podalydès...

Contacts : 04 72 20 20 79, www.festivalberlioz.com

Après le succès remporté par la ligne Grenoble – Jijel, l'été dernier — Jijel est une ville de Kabylie —, l'aéroport de Grenoble-Isère propose quatre nouvelles destinations touristiques vers l'Algérie, à partir de 99,99 euros : Annaba, Chlef, Oran et Constantine ; cette dernière étant jumelée avec Grenoble. Ces vols, assurés par la compagnie Tassili Airlines, seront effectifs à partir du 26 juin prochain et se poursuivront jusqu'au 13 septembre. Pour se rendre à l'aéroport Grenoble-Isère, un service de navette est proposé au départ de la gare routière de Grenoble. L'aéroport de Grenoble-Isère, c'est aussi 19 destinations en Europe et quatre en France.

www.grenoble-airport.com ou www.djemilavoyages.com

Centenaire 14-18

L'enfer des tranchées à Pressins !

© D.R.

A partir du 1er mai, l'association les Historiales, de Pressins, près de Pont-de-Beauvoisin, vous invite à découvrir sa grande exposition, « Regards de mémoire », consacrée à la vie dans les tranchées durant la guerre de 1914-1918. Une présentation grandeur nature de ce conflit, avec la reconstitution fidèle de 250 mètres de tranchées et dix expositions thématiques sur les troupes alpines, l'aviation, les gueules « cassées »… Le film de Gabriel Le Bomin, *Les Fragments d'Antonin,* qui raconte l'histoire d'un poilu traumatisé par les horreurs de la guerre, est projeté à la salle des fêtes durant l'exposition.

>> Du 1er mai au 26 octobre 2014, du mercredi au dimanche, de 10 h à 18 h. Contacts : 04 76 32 81 13 ; www.14-18-lenferdestranchees.fr

Education

Collège à vélo : c'est parti !

© M. Giraud

Depuis la mi-avril, le collège de Domène, dans la vallée du Grésivaudan, encourage les élèves qui habitent à moins de trois kilomètres de l'établissement à s'y rendre à vélo. Avec les collèges de Villefontaine, de Morestel et de Tigneux, cet établissement est l'un des quatre collèges pilotes qui, d'ici à juin prochain, vont tester l'opération « collège à vélo » : une initiative du Conseil général qui consiste à remettre les collégiens en selle. L'idée est d'éviter le recours systématique à la voiture particulière et aux transports scolaires pour les courts trajets. Pour cela, le Conseil général a prévu un dispositif allant de l'identification de parcours recommandés à l'organisation d'ateliers rappelant les règles de bonne conduite et de sécurité. En cas de succès, cette initiative sera étendue à d'autres établissements.

>> Contact : 04 57 38 77 44.

Culture

34e Jazz à Vienne du 27 juin au 12 juillet

© F. Madelon

Le compte à rebours est lancé pour la 34e édition de Jazz à Vienne avec une programmation toujours plus éblouissante. Parmi les stars internationales qui défileront sur la scène du théâtre antique, du 27 juin au 12 juillet : Robert Plant, la voix de Led Zeppelin, rocker de légende, Quincy Jones, « monument » de la musique soul (à qui l'on doit les plus grands succès de Mickael Jackson !), le crooner italien Paolo Conte, le trompettiste franco-libanais Ibrahim Maalouf, sacré aux dernières Victoires de la musique, Youssou N'Dour, Kool and the Gang, Ben l'Oncle Soul ou Gregory Porter (lauréat du Grammy award 2014)…

Avec une fréquentation record de 175 000 festivaliers en 2013, le festival s'impose désormais comme le tout premier événement culturel de l'Isère et l'un des premiers d'Europe pour la musique jazz. 200 professionnels et 200 bénévoles sont impliqués. Durant deux semaines, de midi à trois heures du matin, la cité rhodanienne vit ainsi au rythme des concerts sur quatre scènes, dont beaucoup en libre accès.

"Les retombées économiques et médiatiques sont considérables pour l'Isère", précise Pascal Payen, vice-président du Conseil général - l'un des premiers partenaires du festival aux côtés de ViennAgglo et de la Région. *"Notre volonté est d'ailleurs de faire vivre cet événement tout au long de l'année et de s'appuyer sur son retentissement pour sensibiliser les jeunes à la pratique du jazz, notamment dans nos collèges."*

>> Du 27 juin au 12 juillet. www.jazzavienne.com

Risques majeurs

Logement et risques technologiques

© P. Avavian

Le ministère de l'Ecologie et du développement durable vient de retenir, parmi huit sites en France, les pôles chimiques de Jarrie, dans le sud-grenoblois, et de Roussillon, dans la vallée du Rhône, pour expérimenter son Programme d'accompagnement des risques industriels (Pari). L'opération est destinée à protéger contre les risques technologiques (chimiques, thermiques et de surpression) les habitations riveraines de ces sites, insérés dans un tissu urbain depuis près d'un siècle. A Jarrie, près de 800 logements privés sont concernés par ce dispositif qui s'étend également aux communes de Champ-sur-Drac et de Notre-Dame-de-Mésage. A Roussillon, Salaise-sur-Sanne et au Péage-de-Roussillon, ce programme concerne 150 logements. Concrètement, les propriétaires, riverains de ces deux pôles chimiques, ont obligation de réaliser des travaux dans leur logement, conformément au règlement de Plan de prévention des risques technologiques et, notamment, une pièce de confinement pour ceux concernés par un risque toxique. Ils n'auront rien à payer puisque ce sont les entreprises industrielles à l'origine du risque, ainsi que les collectivités (communes, intercommunalités, Conseil général et Région), qui prendront en charge l'ensemble de la dépense.

Le Département a réservé une enveloppe de 125 000 euros, sur trois ans, pour soutenir ces deux dispositifs, qui requièrent un budget de 3 millions d'euros.

Ecologie

3e Ecofestival en Grésivaudan

Pour la 3e année, le Grésivaudan organise son Ecofestival les 14 et 15 juin prochains, à Lumbin, à une vingtaine de kilomètres de Grenoble. Une belle initiative qui associe une quinzaine de communes partenaires avec une foire bio et éthique (plus de 120 exposants), des conférences (« La double révolution alimentaire », « L'agroécologie », « Le changement de pratiques agricoles »), des ateliers (jardinage bio, danse biodynamique…) et beaucoup d'animations. En ouverture, le samedi soir, une belle soirée concert avec le groupe Djemdi notamment.

>> Le festival se déroule sur le site de la coupe Icare. Entrée gratuite. Programme complet sur www.ecofestival.com

Education

Collège et entreprises

Pour les collégiens, l'entreprise est souvent une perspective éloignée voire hostile… Pour décloisonner ces deux univers et montrer que le tissu économique ne se limite pas à des multinationales, le collège Fantin Latour à Grenoble a invité des entreprises à présenter leur activité à des collégiens de 4e au sein de l'établissement avant de les recevoir chez eux. 180 collégiens ont ainsi pu découvrir 35 entreprises iséroises de tous secteurs – un salon de coiffure, un cabinet d'architecture, un éditeur, une mutuelle, un distributeur d'énergie, un restaurateur, une radio de proximité… – avec deux sessions en novembre et avril dernier.

"Les échanges qui avaient été préparés en classe ont été très riches et les retours des enseignants sont aussi très positifs", se réjouit la principale, Véronique Ghiglione. Cette initiative est soutenue par le Conseil général (qui finance les transports des élèves), dans le cadre de son contrat éducatif.

>> Annette, collégienne à Varces, ne se prive pas d'utiliser son Pack Rentrée !

Photos © F. Pattou, DR.

Distribué dans les collèges

Le Pack Rentrée sera distribué aux 64 000 collégiens des établissements publics et privés à partir du 19 mai. Les collégiens ont pour consigne de le ramener à la maison. Il se présente sous la forme d'un petit livret avec toutes les explications sur les aides du Conseil général. Il comprend aussi un bon de commande et l'adresse d'un site Internet **www.isere.fr** pour effectuer ses demandes en ligne.

Un Pack Rentrée pour alléger le coût de la scolarité

Le Conseil général propose un Pack Rentrée à tous les collégiens de l'Isère avec de nombreux avantages.

A chaque rentrée scolaire, les parents consacrent en moyenne 330 euros par enfant scolarisé au collège. Outre ces dépenses ponctuelles, les familles doivent tout au long de l'année mettre la main au porte-monnaie pour la restauration scolaire, les transports et les loisirs. Pour alléger le coût de la scolarité, le Conseil général leur proposera dans quelques jours un Pack Rentrée, avec des aides au transport et à la restauration scolaire, ainsi qu'un Chéquier Jeune pour donner à tous les collégiens les mêmes chances d'accès aux loisirs sportifs et culturels.

Un Chéquier Jeune

A l'intérieur, huit chèques de 8 à 15 euros permettant aux familles de bénéficier de 80 euros d'avantages et de réductions chez 2 700 partenaires. L'an dernier, 32 000 collégiens se le sont procuré.

Une aide au transport scolaire

Depuis le 1er septembre 2012, le Conseil général a mis en place une tarification solidaire des transports scolaires adaptée aux revenus de chaque famille. Le Pack Rentrée permet de commander ses titres de transport. En tant qu'usager scolaire, votre enfant bénéficie automatiquement d'une réduction de 70 % sur le tarif Transisère. Selon leur revenu, les familles bénéficient d'aides supplémentaires pouvant aller jusqu'à 94 % du tarif de base. Les internes peuvent aussi prétendre à une bourse, qu'ils soient scolarisés en Isère ou dans un autre département.

Une aide à la restauration scolaire

Chaque jour, 37 000 collégiens déjeunent dans un restaurant scolaire du Conseil général. Les repas servis sont conformes aux objectifs fixés par le Plan national nutrition santé. Pour permettre à tous les enfants, quel que soit leur milieu familial, d'accéder à la cantine des collèges, le Conseil général prend automatiquement à sa charge 50 % du coût du repas. Il revient à 7,70 euros au Conseil général, mais il est facturé seulement 3,33 euros aux parents. Des réductions supplémentaires pouvant aller jusqu'à 88 % du coût du repas sont accordées aux familles les plus modestes. En 2013, 12 100 jeunes ont bénéficié de cette aide, soit un tiers des demi-pensionnaires. ■

Annick Berlioz

Anne-Laure, maman d'Annette

"Plein d'avantages"

J'ai découvert le Pack Rentrée en septembre 2013 lorsque ma fille Annette, 12 ans, a fait son entrée en 6e. Parmi les trois offres, celle que je trouve la plus intéressante est le Chéquier Jeune Isère. Annette l'a utilisé à quatre reprises : pour aller au cinéma, pour assister à un match de volley et acheter un livre. Cela lui a aussi donné droit à une réduction sur l'abonnement à la bibliothèque. L'autre avantage du Pack Rentrée est qu'il est possible de faire sa demande en ligne par Internet.

>> Le Chéquier Jeune : c'est 8 chèques d'une valeur de 80 euros

Le Chéquier Jeune est une des offres du Pack Rentrée. Il comprend :

■ **1 chèque adhésion sportive :** 15 euros de réduction sur l'inscription à une activité sportive.

■ **1 chèque adhésion culturelle :** 15 euros de réduction sur l'inscription à une activité culturelle annuelle.

■ **1 chèque manifestation sportive :** 8 euros de réduction pour assister à un match ou à une compétition sportive.

■ **1 chèque manifestation culturelle :** 8 euros de réduction pour assister à un spectacle ou un concert.

■ **1 chèque découverte sportive :** 8 euros de réduction pour découvrir une activité sportive ou pour acheter un forfait.

■ **1 chèque patrimoine :** 8 euros de réduction dans une boutique de musée départemental ou 2 entrées dans un musée ou un site patrimonial de l'Isère.

■ **1 chèque cinéma :** 1 place pour voir un film.

■ **1 chèque livre :** 8 euros de réduction pour l'achat d'un livre.

Dans les espaces naturels sensibles de l'

Attention, plantes ca

Observer une droséra capturant un insecte ou un martin-pêcheur au plumage bleu et orange nichant près d'un ancien méandre du Rhône, apprécier la diversité des oiseaux aquatiques et des orchidées, la richesse d'une tourbière, comprendre pourquoi l'Azuré de la sanguisorbe, un joli papillon, est inféodé à une fleur rouge, rencontrer la timide tortue cistude ou encore découvrir pourquoi certains oiseaux ont le bec croisé…

Pour la 11e année, du 1er juin au 15 septembre, le Conseil général lance sa campagne de découverte de ses espaces naturels sensibles. Tout au long de l'été, 15 guides nature du Conseil général seront sur le terrain pour vous accueillir et vous faire partager leur passion et leur connaissance intime de ces écrins de biodiversité. Vous pouvez aller à leur rencontre ou bien visiter seul ou en famille ces sites extraordinaires.

20 espaces naturels sensibles pour protéger la biodiversité

La protection de l'environnement est une des priorités du Conseil général de l'Isère. Avec plus de 250 espèces d'oiseaux, 83 espèces de mammifères et 2 600 espèces de plantes, l'Isère accueille une faune et une flore parmi les plus riches de France. Pour préserver les milieux naturels les plus remarquables de notre département, le Conseil général de l'Isère a créé un réseau d'espaces naturels sensibles regroupant une centaine de sites départementaux. Chaque espace naturel sensible fait l'objet d'études scientifiques et de suivis permettant d'améliorer nos connaissances de la nature en Isère et de mieux la préserver.

Corine Lacrampe

>> La droséra est une plante carnivore qui parvient à capturer, puis à digérer certains petits insectes comme des moucherons ou des moustiques. La digestion peut se prolonger pendant plusieurs jours. Cette espèce protégée apprécie les tourbières acides.

l'Isère
rnivores !

>> Cet été, 20 espaces naturels sensibles vous attendent en Isère.

>> Les guides nature du Conseil général vous feront découvrir la faune et la flore des sites.

Comment visiter les ENS ?

Les guides nature du Conseil général vous accueillent à partir du 1er juin et tout l'été sur 20 espaces naturels sensibles situés du nord au sud de l'Isère : Les Écouges, le marais de Montfort, les tourbières de l'Herretang… **Retrouvez la liste complète et les plans d'accès sur www.isere.fr.** Les guides nature seront présents sur les sites, et des visites guidées seront organisées une à plusieurs fois par semaine sur inscriptions.

© M. Giraud, B. Bodin.

L'accès aux droits sera fa

Le Conseil général a signé une charte avec trois partenaires pour permettre aux Isérois de mieux accéder à leurs droits. Un nouveau rempart contre la pauvreté.

"Le RSA, je ne pense pas y avoir droit", confie Catherine, 46 ans, célibataire sans enfant. Pourtant, Catherine remplit toutes les conditions pour bénéficier du revenu de solidarité active. Elle n'a pas de revenu, elle est sans emploi depuis plus de deux ans et n'a plus droit aux allocations chômage.
Selon une enquête de l'Observatoire du non-recours aux droits et services (Odenore), 35 % des foyers qui pourraient bénéficier du RSA ne le demandent pas, soit plus d'un million de personnes en France. C'est ce qu'on appelle le non-recours, la situation de personnes qui ne font pas valoir leurs droits. Toutes les prestations sociales sont concernées : la Couverture maladie universelle complémentaire (CMUC), les tarifs sociaux du gaz et de l'électricité, l'allocation personnalisée d'autonomie (APA), l'aide aux transports… Chaque année, plusieurs milliards d'euros ne sont ainsi pas versés à leurs ayant-droits.

Une méconnaissance des droits

"Si autant de Français n'accèdent pas à leurs droits, c'est d'abord parce qu'ils ne les connaissent pas, explique Philippe Warin, politologue. *Beaucoup pensent aussi que les droits sont versés automatiquement alors que ce n'est pas le cas. Exemple, ce n'est pas parce qu'un salarié arrive en fin de droit qu'il touchera le RSA."*
L'autre raison est la complexité de ces dispositifs dont l'accès est souvent soumis à de multiples critères : situation familiale, âge… et dépend de différentes administrations : le Centre communal d'action sociale, le Conseil général, la Caisse d'allocation familiale…
Par exemple, pour obtenir le RSA, on peut d'abord déposer un dossier au CCAS de sa commune. *"Vous recevez ensuite un courrier de la CAF, puis un autre du Conseil général qui vous invite à rencontrer un référent emploi qui peut dépendre d'une structure intercommunale"*, rappelle Yves Berthuin, directeur adjoint au Conseil général chargé de l'insertion et de la famille.
Les premiers à se perdre dans ce maquis de démarches sont les plus isolés : les jeunes en rupture familiale, les personnes âgées ou les familles aux revenus modestes qui parce que sans soutien, renoncent à se battre. *"Il y a aussi tous ceux qui ont peur d'être accusés de profiter du système et sont lassés de rendre des comptes"*, ajoute Philippe Warin.

© F. Pattou

>> Le Conseil général va développer les actions collectives qui permettent aux usagers de mieux connaître leurs droits. Ses 350 assistantes sociales (photo) sont un des maillons essentiels.

Un coût pour la société

Pour José Arias, vice-président du Conseil général chargé de l'action sociale et de l'insertion, *"cette situation est un véritable scandale social. Ce sont les plus pauvres qui sont les plus touchés. Contrairement aux idées reçues, cela ne représente pas une économie mais un coût pour la collectivité car une personne qui renonce aux soins faute de CMU laisse sa santé se dégrader et finit par se retrouver à l'hôpital et coûter plus cher à l'Assurance maladie."*
En décembre dernier, le Conseil général de l'Isère a donc signé une charte avec les principaux organismes qui gèrent les prestations sociales en Isère : la Caisse d'al-

>> Question à

© F. Pattou

José Arias, vice-président du Conseil général chargé de l'action sociale et de l'insertion

"Les salariés sont autant concernés que les personnes en précarité"

■ Pourquoi une charte pour un meilleur accès aux droits ?

La France dispose d'un système de protection sociale qui assure à chacun une garantie minimum dans tous les accidents de la vie : perte d'emploi, rupture familiale, maladie… Qu'il s'agisse de l'assurance chômage, des allocations familiales, des retraites ou de la protection vieillesse, ces aides reposent sur la cotisation des employeurs comme des salariés. Les administrations concernées doivent mettre en œuvre les moyens pour que chacun puisse en avoir connaissance et y accéder. De la même façon qu'ils doivent s'assurer qu'il n'y a pas de versement indu.

■ Le Gouvernement expérimente un guichet unique pour l'accès aux droits. Qu'en pensez-vous ?

Ce n'est pas une mauvaise idée. Sauf qu'elle est très complexe à mettre en œuvre au regard du nombre de dispositifs existants et des conditions pour y accéder. La solution, c'est que les administrations travaillent en réseau et se rapprochent des usagers. C'est tout l'objectif de la charte que le Conseil général a signée.

acilité

>> Repères

Qui sont ceux qui ne sollicitent pas leurs droits ?

■ **Le non-recourant traumatisé :** suite à une expérience inaboutie ;

■ **Le non-recourant abandonniste :** abandonne sa demande en cours de procédure en raison de la complexité du dispositif (renvoi d'un organisme à un autre) ;

■ **Le non-recourant pas concerné :** personne qui ne pense avoir droit à rien, ou travailleur pauvre qui pense que les aides sont réservées aux sans-emploi ;

■ **Le non-recourant** par manque d'information ;

■ **Le non-recourant par choix :** refus de l'assistanat.

locations familiales, la Mutualité sociale agricole et l'Union départementale des centres communaux d'action sociale. *"C'est un acte fort du Conseil général et de ses partenaires pour permettre aux Isérois de mieux accéder à leurs droits"*, explique José Arias.

Parmi les mesures de cette charte, un rapprochement des partenaires qui permettra de mieux identifier les usagers susceptibles de rencontrer des difficultés, dans l'accès à leurs droits.

La charte prévoit aussi la mise en place de formations pour les agents d'accueil des quatre organismes. *"L'objectif est d'améliorer leurs connaissances mutuelles sur les compétences de chacun pour qu'ils puissent mieux informer et mieux orienter les usagers sur l'existence même de ces droits"*, souligne Yves Berthuin.

Autre mesure, se rapprocher des usagers. Le Conseil général souhaite développer des actions collectives comme les forums RSA, les Cafés des aidants… qui permettent de renseigner les usagers sur leurs droits. *"Dans une période de crise économique et sociale qui fragilise les Isérois, l'accès aux droits est l'une des priorités du Conseil général"*, souligne encore José Arias. ■

Annick Berlioz

>>Zoom

QUELS SONT LES DROITS QUI NE SONT PAS DEMANDÉS ?

Les chiffres cités sont des chiffres nationaux, par an.

➜ Le Revenu de solidarité active (RSA)

Allocation pour les personnes sans emploi ou à très faibles revenus.

Conditions : être sans emploi, avoir épuisé ses allocations chômage (RSA socle) ou toucher un revenu inférieur à 500 euros pour une personne seule (RSA activité).

Organisme : Caisse d'allocations familiales et Conseil général.

Taux de non recours : 36 % (RSA socle) et 68 % (RSA activité). Soit 1,7 million de personnes en France.

Montant non versé : 5,7 milliards d'euros.

➜ La Couverture maladie universelle complémentaire (CMUC)

Complémentaire santé gratuite avec remboursement à 100 % des dépenses de santé remboursables par l'Assurance maladie sans avance de frais.

Conditions : plafond de ressources annuel à ne pas dépasser : 8 590 euros par an (personne seule) et 18 050 euros (couple avec deux enfants).

Organisme : Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM)

Taux de non recours : 24 %. Soit 1,4 million de personnes.

Montant non versé : 378 millions d'euros.

➜ L'aide à la complémentaire santé (ACS)

Aide financière pour l'adhésion à une complémentaire santé.

Conditions : plafond de ressources annuel à ne pas dépasser : 11 600 euros pour une personne seule et 24 361 euros pour un couple avec deux enfants.

Organisme : Caisse primaire d'assurance maladie et certaines mutuelles.

Taux de non-recours : 70 %. Soit 1,3 million de personnes.

Montant non versé : 378 millions d'euros.

➜ Les tarifs sociaux de l'énergie

Réduction sur le coût de l'abonnement gaz et tarif spécial pour l'électricité.

Conditions : ressources inférieures ou égales au plafond ouvrant droit à la CMUC.

Organismes : distributeurs de gaz et d'électricité.

Taux de non recours : 62 % (électricité) et 65 % (gaz), soit entre 800 000 et 2 millions de personnes.

Montant non versé : 767 millions d'euros.

➜ L'allocation personnalisée d'autonomie (APA)

Aide financière aux personnes âgées en perte d'autonomie pour financer une aide humaine dans leur vie quotidienne.

Conditions : avoir plus de 60 ans, être en perte d'autonomie. Montant de l'aide en fonction des ressources.

Organismes : Conseils généraux

Taux de non-recours : 30 % des personnes éligibles consomment moins de 50 % des heures prescrites.

Montant non versé : 828 millions d'euros.

Source : Observatoire du non-recours aux droits et services (Odenore).

>> Serge Revel, vice-président du Conseil général chargé de l'environnement et Jacques Galtier, correspondant de la Frapna, sur le site d'une décharge sauvage à Saint-Clair-de-la-Tour.

© M. Giraud

Décharge interdite

SANCTIONS !

- **ABANDONNER SA MACHINE À LAVER** dans un sous-bois à l'aide de son véhicule : 1500 euros d'amende, confiscation du véhicule.
- **STOCKER DES ÉPAVES DE VÉHICULES** sur une surface supérieure à 100 m² : 1 an de prison, 75 000 euros d'amende, interdiction d'utiliser l'installation, remise en état des lieux à la charge du contrevenant.
- **JETER 50 PNEUS USAGÉS** dans un canal : 2 ans de prison, 75 000 euros d'amende, remise en état du milieu à la charge du contrevenant.

Halte aux décharges sauvages !

Le Conseil général et la Frapna ont fait de la lutte contre les décharges sauvages une priorité. Un guide permet de s'informer pour endiguer ce phénomène qui repose, avant tout, sur l'incivisme.

Malgré l'ouverture, depuis près de 20 ans, de nombreuses déchèteries dans tout le département, la mise en place de tournées d'enlèvement d'encombrants et de points de collecte pour le verre, les piles ou encore le petit électroménager, il n'est pas rare, encore aujourd'hui, de tomber sur une "verrue" au détour d'un chemin : dépôt sauvage de déchets de toutes sortes, pneus, lavabos, gravats…, alimenté par l'incivisme des particuliers et des entreprises.

L'an passé, les bénévoles de la Frapna en ont dénombré plusieurs centaines en Isère, du simple bivouac et son lot de détritus laissé au coin du bois jusqu'aux épaves d'engins de chantier.

Moins visibles mais encore plus dangereuses, les huiles de vidange et les peintures qui polluent les sols et les nappes souterraines.

150 de ces dépôts ont fait l'objet, en 2013, d'un signalement auprès des propriétaires de terrains, publics ou privés, et des maires des communes concernées. Pour autant, si il est très facile de se débarrasser d'ordures dans la nature, il est moins aisé de lutter contre cette atteinte à l'environnement. Comment agir ? Vers qui se tourner ? Quelle est la réglementation ?

150 signalements en 2013

Pour lutter contre les dépôts sauvages et leur multiplication en Isère, la Frapna et le Conseil général ont publié un guide pratique, "Lutter contre les décharges sauvages, mode d'emploi", qui recense toutes les informations techniques et juridiques pour résoudre ce problème à l'échelle d'un territoire. Il détaille la notion de déchet et de décharge sauvage, ainsi que les dangers encourus pour les écosystèmes et la santé humaine : nuisance paysagère, pollution des cours d'eau, atteintes à la flore, à la faune… Il présente également la réglementation en vigueur et surtout détermine les responsabilités. Ainsi est-il intéressant de savoir qu'être propriétaire d'un terrain ne confère aucunement le droit d'y entreposer des déchets — les siens ou ceux des autres. Selon le Code de l'environnement, la responsabilité d'un propriétaire est, au contraire, engagée, dès lors qu'il y a acception, faute ou négligence. Les frais d'enlèvement des ordures et, éventuellement, de remise en état du site, seront à sa charge et, en cas d'infraction plus importante, l'affaire peut aller jusqu'à des peines d'emprisonnement et de lourdes amendes !

Le guide propose aussi un courrier-type de signalement de décharge sauvage à destination du pollueur et des autorités compétentes, maire et préfet. *"Il ne s'agit pas d'un appel à la délation,* précise Serge Revel, vice-président du Conseil général chargé de l'environnement, *mais d'aider à la résorption d'un point noir. Car avant toute action administrative ou pénale, la démarche amiable est toujours privilégiée."* Cette brochure, diffusée à tous les maires de l'Isère ainsi qu'aux conseillers généraux, est téléchargeable sur le site de la Frapna 38, rubrique "Décharges sauvages". ■

Richard Juillet

Qu'est-ce qu'une décharge sauvage ?

Aujourd'hui, on ne distingue plus que deux types de décharges : celles qui sont autorisées par arrêté préfectoral, appelées Installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) ou Installations de stockage de déchets inertes (ISDI) et celles qui ne le sont pas, les décharges sauvages. Selon la définition la plus commune, *"une décharge sauvage est constituée d'une accumulation durable, même de faible volume, de déchets divers, apportés clandestinement par des particuliers ou des entreprises sur une propriété privée ou le domaine public, sans l'autorisation requise par le préfet au titre des installations classées."*

Des cafés pour aider les aidants

© M. Giraud

Pour soutenir les personnes qui s'occupent d'un proche âgé ou handicapé, le Conseil général organise les "cafés des aidants".

Danielle, 70 ans, Vittone, 78 ans, André, 60 ans… une quinzaine de personnes sont réunies dans l'arrière-salle d'un café de Saint-Marcellin. Tous s'occupent au quotidien d'un enfant, d'un parent ou d'un conjoint dépendant qu'ils aident dans tous les gestes de la vie : toilette, courses, ménage, repas… On les appelle les aidants familiaux. Une fois par mois, ils se retrouvent pour parler de leurs difficultés sous le regard avisé d'un animateur et d'un psychologue.

Nous sommes dans un Café des aidants, un groupe de parole mis en place par le Conseil général en Isère (1) pour accompagner les aidants familiaux. *"L'objectif est de soutenir ces personnes, qui se donnent sans compter,* rappelle Gisèle Perez, vice-présidente du Conseil général chargée de la solidarité avec les personnes âgées et les personnes handicapées. *S'occuper d'un proche dépendant est parfois difficile. Beaucoup finissent par s'épuiser."*

Libérer la parole

Les Cafés des aidants se tiennent une fois par mois dans un lieu convivial, un vrai café, déconnecté de l'univers du handicap, de la maladie ou de la vieillesse. On peut s'y rendre quand on veut et quand on peut. Tout l'intérêt est de permettre à des aidants de se retrouver entre eux, de découvrir qu'ils ont les mêmes préoccupations au quotidien et de pouvoir en parler. *"Cela nous libère. On se sent moins seul et on s'échange des conseils pour tenir le coup"*, confie Danielle, 71 ans, une habituée qui s'occupe seule de son fils handicapé mental de 51 ans.

Ces groupes de parole sont animés par des professionnels, psychologues et éducateurs. *"Nous ne sommes pas là pour donner des réponses toutes faites, mais pour aider les personnes à trouver leurs propres solutions,* explique Catherine Raphaël, éducatrice spécialisée qui anime le Café des aidants de Saint-Marcellin. *Parfois, certains aidants craquent et se sentent coupables de ne pas faire ce qu'il faut. Nous les aidons à prendre du recul et à déculpabiliser."*

Accepter de se faire aider

Ces rendez-vous permettent aussi aux aidants de s'informer sur les aides humaines et matérielles auxquelles ils peuvent prétendre. A chaque séance, un thème choisi par le groupe est abordé, comme gérer son stress, oser prendre du répit, ou préparer l'entrée en établissement. *"Nous en profitons pour aiguiller les personnes vers les dispositifs existants comme l'Allocation personnalisée d'autonomie qui leur permet d'accéder à des services à domicile ou à la Prestation de compensation du handicap"*, ajoute Catherine Raphaël. Une façon de faire accepter aux aidants de se faire aider. ■

Annick Berlioz

>> Témoignage

"Mon sas de décompression"

André, 60 ans, habitant de Saint-Marcellin

Cela fait deux ans que j'accompagne mon épouse de 57 ans qui cumule plusieurs pathologies. Je suis obligé de l'assister dans toutes les tâches de la vie quotidienne et je craque souvent physiquement et psychologiquement. En tant que chef d'entreprise, j'ai une double journée au travail et à la maison. Je vis dans un stress permanent. Parfois, elle m'appelle de toute urgence et il faut que je me libère immédiatement. Le plus difficile est d'accepter que la personne aimée n'est plus ce qu'elle était. Heureusement, il y a le Café des aidants pour se ressourcer. Cela me permet de dire tout ce que j'ai sur le cœur.

>> Question à

Gisèle Perez,
vice-présidente du Conseil général chargée de la solidarité avec les personnes âgées et les personnes handicapées

"Les aidants ont besoin d'être aidés"

■ Pourquoi ces Cafés des aidants ?

Les aidants sont les piliers de la solidarité. Sans eux, des milliers de personnes ne pourraient plus rester chez elles en raison de leur perte d'autonomie. C'est la raison pour laquelle le Conseil général a décidé de leur apporter un soutien à travers les Cafés des aidants. Ces lieux de parole ont un double intérêt : garder les aidants en bonne santé le plus longtemps possible et leur permettre d'assumer pleinement leur rôle d'aidants. Des actions d'aide aux aidants sous différentes formes sont organisées sur tous les territoires du département.

>> Repères

Où trouver les Cafés des aidants ?

- **Territoire de l'agglomération grenobloise :** 04 38 12 48 96
- **Territoire du Grésivaudan :** 04 56 58 16 41
- **Territoire du Sud-Grésivaudan :** 04 76 36 38 38
- **Territoires du Haut-Rhône dauphinois :** 04 74 18 65 70
- **Territoire du Vercors :** 04 57 38 49 00
- **Territoire Porte des Alpes :** 04 26 73 05 48

Ce week-end, je campe !

De mai à fin juin, le temps d'un week-end, pourquoi ne pas opter pour le camping pour (re)découvrir l'Isère et ses richesses naturelles, culturelles ou patrimoniales. Convivial, confortable, économique, ce mode d'hébergement a tout pour vous séduire !

>> De nouvelles formes d'hébergement : yourtes, chalets, roulottes ou bungalows toilés…

Photos © F. Pattou, M. Giraud

Week-end de Pâques, ponts du mois de mai, Ascension, Pentecôte… Le printemps offre de nombreuses opportunités d'escapades en Isère, et quoi de mieux, avec les beaux jours, qu'un séjour au camping pour rompre avec le quotidien et s'offrir une pause nature en famille ou entre amis ? En Isère, 65 établissements, membres de la Fédération de l'hôtellerie de plein air, vous attendent en plaine comme en montagne. Et si vous avez encore des a priori sur le camping, sachez qu'il ne ressemble plus vraiment à celui d'autrefois.

Des hébergements insolites

Certes, les emplacements nus, pour toiles de tente, igloos et autres canadiennes, sont toujours disponibles mais ce sont aujourd'hui les mobil-homes, bungalows toilés, chalets ou roulottes qui se développent et attirent de nouvelles clientèles. *"Nous avons su nous adapter aux nouveaux besoins de la clientèle,* précise Loïc Murgue, président de la FRHPA 38 et gérant du Camping de la plage, à Treffort, au bord du lac de Monteynard-Avignonet. *Car si l'on vient dans un camping pour se dépayser, on veut aussi trouver du confort, des services et rester connecté avec le monde. Proposer le wifi, par exemple, est devenu un plus dans l'offre de services, comme l'existence d'un parc aquatique ou d'une piscine pour attirer la clientèle familiale."*
L'avantage de ces nouveaux modes d'hébergement, c'est qu'on peut y séjourner quasiment les mains dans les poches. Nul besoin de se préoccuper du matériel nécessaire pour "survivre" en pleine nature ! Draps, couvertures et vaisselle sont prêtés, barbecues individuels ou collectifs mis à disposition, et, souvent, un point épicerie propose des produits locaux ou de première nécessité. On peut aussi facilement louer vélos, canoës ou raquettes, profiter des animations "maison" et bien sûr des bons plans des gérants, le plus souvent des gens du coin, connaissant parfaitement les "pépites" touristiques locales.

"Cette évolution du parc locatif, tourné vers la qualité ou l'insolite, n'a pas échappé aux catégories socio-professionnelles supérieures, explique Xavier Castillan, propriétaire du camping d'Herbelon, à Treffort également. *Yourtes mongoles, cabanes dans les arbres ou sur terre sont très prisées par cette nouvelle clientèle, avide de modes d'hébergement originaux. La restauration a également évolué vers le haut. Le snack du camping d'autrefois a laissé la place à une véritable restauration où les produits "maison" ou du terroir sont souvent mis en valeur."*
Autre évolution, le développement des espaces de bien-être. De plus en plus d'établissements proposent saunas, spas, hammam et jacuzzi pour satisfaire une clientèle de plus en plus tournée vers la détente et la relaxation. 10 % des campings rhônalpins en sont équipés et la tendance ne fait commencer.

Des tarifs très doux

Enfin, côté tarif, l'hôtellerie de plein air n'a pas véritablement de concurrence directe. Certes,

Des idées pour découvrir l'Isère depuis un camping

AU PAYS DES CHARTREUX

Voiron (Caves de Chartreuse, Musée Mainssieux), Saint-Pierre-de-Chartreuse (musée de la Grande Chartreuse), Le Pin (Grange dimière), Chriens (prieuré)…

FER, ALPAGE ET THERMALISME

Allevard-les-Bains (thermes), Pinsot (éco-musée Forges et moulins), La Ferrière-d'Allevard (gîte d'alpage de Combe Madame)…

L'ISÈRE ROMAINE

Vienne (théâtre antique, pyramide, temple d'Auguste et Livie), musée gallo-romain de Saint-Romain-en-Gal, Clonas-sur-Varèze (villa de Licinius)…

VERCORS-SUD GRÉSIVAUDAN

Pont-en-Royans (musée de l'Eau), Choranche (grottes), La Sone (Jardin des fontaines pétrifiantes, bateau à roue), Villard-de-Lans (Maison du patrimoine)…

>> Le camping reste imbattable sur les tarifs… et le contact avec la nature.

on peut toujours trouver un autre mode d'hébergement présentant un excellent rapport qualité-prix, mais si on ajoute tous les suppléments d'un séjour, petits déjeuners, repas, connexion Internet ou parking payant, par exemple, le camping n'a pas d'équivalent. On peut facilement trouver, en Isère, des formules de deux jours en mobil-home, à partir de 100 euros pour 4 à 6 personnes. *"Dans un camping, un maximum de services sont compris,* précise Loïc Murgue. *De plus, un mobil-home offre entre 30 et 35 m² de surface, avec tout le confort moderne, chauffage, douche, WC, TV, ainsi qu'une grande terrasse et du mobilier de jardin. Les enfants peuvent profiter en toute liberté des aires de jeux pour se faire des copains et les plus grands, des terrains de pétanque ou de volley, dans un espace sécurisé",* conclut-il. Avec les beaux jours, comment résister à cet appel de la nature "maîtrisée" ? C'est décidé, cette année, je campe !

Richard Juillet

>> Question à

Christian Pichoud,

vice-président du Conseil général chargé du tourisme, président d'Isère tourisme

"Diversifier l'offre d'hébergement"

■ Pourquoi le Conseil général soutient-il les campings isérois ?

Ils permettent de compléter et diversifier l'offre d'hébergement en zone rurale. Les aides portent sur la création, la modernisation et la mise en conformité des campings, avec une subvention s'élevant à 30 % d'un montant de travaux plafonné à 90 000 euros. Elles sont réservées aux structures labellisées "camping qualité" et classées en 2 étoiles minimum, à la fin des aménagements. Elles peuvent être aussi sollicitées pour l'acquisition et l'installation d'habitations légères de loisirs. L'aide attribuée est alors fixée à 3 050 euros par unité, dans la limite de dix unités, pour un projet comprenant de 3 à 12 unités. Quant aux campings publics, leur financement relève de la dotation territoriale du Conseil général. En contrepartie de ces aides, le Département demande aux bénéficiaires de s'engager à exploiter leur bien pendant au moins neuf ans.

>> Zoom

De 1 à 5 étoiles : que choisir ?

Les campings isérois offrent une grande diversité qui permet à chacun de choisir sa destination de vacances, en fonction de ses attentes : coût, confort, prestations de services… Une classification de 1 à 5 étoiles est établie pour les évaluer. 200 points de contrôles, répartis en trois grands critères sont retenus :

- la qualité des équipements (surface de l'emplacement – il varie en fonction du nombre d'étoiles –, hygiène et propreté des espaces communs, parkings…)
- la qualité des services proposés (accueil bi ou trilingue, accès Wifi gratuit, restauration, point épicerie, sauna…),
- les bonnes pratiques en matière de respect de l'environnement (tri sélectif des déchets ménagers, qualité paysagère…) et d'accueil des clientèles en situation de handicap.

Cette classification est valable pendant cinq ans.

>> Toutes les coordonnées des campings de l'Isère sur : www.campingisere.com

VIEILLES PIERRES ET MOYEN AGE

Crémieu (château delphinal, halle, remparts), Hières-sur-Amby (site archéologique de Larina, maison du patrimoine), La Balme-les-Grottes (grottes et rivière souterraine)…

© D. Fiol, Parc des Écrins

AU PAYS DE GASPARD DE LA MEIJE

Le Bourg-d'Oisans (musée des Minéraux et de la faune sauvage), Saint-Christophe-en-Oisans (escalade, alpinisme), Venosc (via ferrata, sports d'eaux vives)…

L'ISÈRE DES CHÂTEAUX

Saint-Geoire-en-Valdaine (château de Longpra), Virieu-sur Bourbre (château de Virieu), Saint-Albin-de-Vaulserre (château de Vaulserre), Chabons (château de Pupetières)…

L'ISÈRE DES LACS

Laffrey (parcours aventure, prairie de la rencontre), lacs du Sautet et de Monteynard-Avignonet (nautisme, baignade, balades, passerelles himalayennes)…

De la grossesse aux premiers âges de la vie

Naître et grandir

Chaque année, 16 000 bébés naissent en Isère. De la grossesse aux premiers âges de la vie, le Conseil général, chef de file de la protection maternelle et infantile, accompagne les parents et veille au bien-être des tout-petits, avec ses médecins, ses sages-femmes, ses infirmières-puéricultrices et plus de 80 sites de consultations en Isère. Objectif : agir en prévention, repérer les difficultés, soutenir… pour un bon départ dans la vie.

"Pour cette nouvelle grossesse, j'étais très angoissée et j'avais besoin de me sentir entourée", témoigne Vanessa, 32 ans, déjà maman d'un petit garçon de 2 ans qui souffre d'une maladie cardiaque. Vanessa a ressenti très tôt des contractions dues au stress, avec un risque d'accouchement prématuré. L'hôpital l'a alors orientée vers une sage-femme du service de la Protection maternelle et infantile (PMI) du Conseil général. Depuis plusieurs mois, cette professionnelle se rend à son domicile pour que sa grossesse se passe le mieux possible.

Comme Vanessa, chaque année, plus de 2 000 futures mamans iséroises rencontrent l'une des 16 sages-femmes du Conseil général, en centre médico-social ou à domicile. Si ces professionnelles ne suivent que 13 % des femmes enceintes, ce sont généralement des grossesses fragiles : jumeaux ou triplés, maladie, femme seule, famille nombreuse, précarité, grossesse précoce ou tardive… *"La grossesse est une période de la vie où la femme est fragile. C'est pourquoi, le Conseil général propose un suivi à toutes celles qui, pour une raison médicale, psychologique, socio-économique ou affective, peuvent être plus vulnérables"*, explique Brigitte Périllié, vice-présidente du Conseil général chargée de l'enfance et de la famille. Les sages-femmes, in-

Photo : © M. Giraud - Illustration : © B. Fouquet

en Isère

>> Caroline a bénéficié d'un suivi renforcé du Conseil général avant et après la naissance de ses jumeaux, Eliott et Sixtine.

Développer le lien parents-enfant

firmières-puéricultrices et médecins de PMI sont le premier chaînon d'une prévention précoce en faveur de la mère et de l'enfant. Leur rôle : veiller à la santé des mères et des tout-petits, soutenir les parents et prévenir les difficultés, notamment dans le lien parents-enfant. Un lien dont on sait qu'il est essentiel pour le bon développement de l'enfant.

15 à 20 % de dépressions postnatales

La grossesse et les premiers mois après l'arrivée du bébé sont toujours des périodes de grands bouleversements pour les parents. *"Parfois, après une grossesse ou un accouchement difficile, la jeune mère peut être moins disponible pour son bébé et douter de ses capacités maternelles"*, explique Viviane Larman, sage-femme de PMI. La perte de confiance en soi, l'angoisse d'être une "mauvaise mère", l'épuisement et l'isolement sont autant de facteurs d'apparition des dépressions postnatales. *"Entre 15 et 20 % des mères sont concernées"*, souligne la sage-femme. Les professionnels du Conseil général sont là pour repérer les vulnérabilités, accompagner et rassurer.

Au moment du retour à domicile, les puéricultrices peuvent apporter le conseil qui change tout, montrer le bon geste, conforter et valoriser une mère qui doute… Chaque année, elles suivent près de 10 000 enfants, lors de visites à domicile ou dans le cadre de permanences.

En soutenant très tôt la parentalité, les professionnels de PMI favorisent l'attachement à l'enfant, lorsque celui-ci ne se fait pas de façon immédiate et naturelle. *"L'enjeu est d'éviter les troubles de la relation parents-enfants et de prévenir les problèmes psychologiques chez l'enfant ou l'adolescent, voire la maltraitance"*, souligne Brigitte Périllié.

Photo : © F. Pattou

>>Témoignage

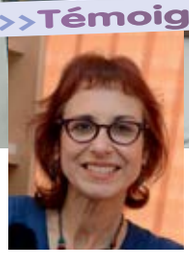

Annie Poisat, pédopsychiatre et responsable de l'Unité transversale d'accompagnement périnatal (UTAP) de Grenoble.

"Le besoin relationnel est vital pour un bébé"

En quoi le lien parents-enfant est-il essentiel ?

Le besoin relationnel est vital pour un bébé. Pour survivre, il dépend des soins de sa mère (alimentation, chaleur, hygiène…), mais aussi de son attachement. En communiquant avec lui, en ayant du plaisir dans les échanges, les parents aident l'enfant à bien se construire psychiquement, en tant qu'être humain. Les études montrent que les relations précoces que la mère et le père instaurent avec lui durant les premiers mois jouent un rôle capital dans son développement physique, affectif et mental, et dans sa construction d'adulte en devenir.

Prévenir la prématurité

Les sages-femmes du Conseil général participent aussi à la prévention de la prématurité, l'une des priorités fixées par le Plan régional de santé publique, en assurant le suivi des grossesses fragiles. Une femme enceinte de jumeaux a huit fois plus de risques d'accoucher avant terme, avec souvent des bébés d'un poids inférieur à 1,5 kg. Ces grossesses représentent environ 15 % de la grande prématurité. Les sages-femmes du Conseil général accompagnent plus de 50 % des grossesses multiples du département.

De nouvelles familles

Si le nombre de naissances est stable en Isère (16 000 bébés chaque année), le travail des professionnels du Conseil général a été influencé par les évolutions de la société et les nouvelles formes de vie familiale : augmentation du nombre de grossesses gémellaires liées à l'avancée en âge des mères et au recours plus fréquent à la procréation médicalement assistée, éloignement des familles et isolement des mères, difficultés financières dues à la crise, familles recomposées, familles monoparentales (femmes élevant seules leurs enfants)… Autant de facteurs qui peuvent créer des difficultés dans l'accès aux soins ou l'exercice de la parentalité. *"C'est pourquoi,* souligne Brigitte Périllié, *la prévention et la protection des plus fragiles, à commencer par les enfants, restent plus que jamais une priorité du Conseil général."* ■

Sandrine Anselmetti

Les services de la Protection maternelle et infantile du Conseil général

Dans le cadre de sa mission de "protection maternelle et infantile" (PMI), qui lui a été confiée par la loi, le Conseil général joue un rôle clef pour la protection des enfants et des familles. Cette compétence, centrée sur la santé et le bien-être des femmes et des tout-petits, représente un budget annuel de 6,3 millions d'euros. Les services de la Protection maternelle et infantile (PMI) du Conseil général sont présents partout en Isère, dans les 13 territoires du département, à travers 81 sites de consultation, dont deux centres de consultation prénatale à Grenoble et Vienne. Le Conseil général emploie 31 médecins, 16 sages-femmes, 104 infirmières-puéricultrices et 11 infirmières, qui accompagnent les femmes et les enfants, durant la grossesse et les premières années de la vie.

Photo : © F. Pattou

Comment le Conseil général accompagne la naissance

UN ACCOMPAGNEMENT POUR LES FEMMES ENCEINTES

En Isère, chaque future maman reçoit un courrier du Conseil général lui signalant qu'une sage-femme du service de la Protection maternelle et infantile (PMI) se tient à sa disposition pour l'informer, l'orienter et répondre à toutes les questions liées à la venue de son bébé : déroulement de la grossesse, entretien prénatal précoce, préparation à la naissance, droits auxquels elle peut prétendre, allaitement… Parallèlement, les sages-femmes du Conseil général proposent des visites, à domicile ou en centre de consultation, aux femmes enceintes présentant un "critère de vulnérabilité": grossesse gémellaire, problème de santé, précarité, perte du conjoint…

UN SUIVI POUR LES ENFANTS DE MOINS DE 6 ANS

Après la naissance, une infirmière-puéricultrice du Conseil général peut se rendre à domicile pour suivre le développement du nourrisson et apporter des conseils aux parents (soins, toilette, l'allaitement, rythmes de sommeil...). Et jusqu'aux 6 ans de leur enfant, les parents ayant des difficultés ou des interrogations (développement de l'enfant, croissance…) peuvent aussi rencontrer une puéricultrice. Par ailleurs, dans les centres médico-sociaux de l'Isère, les médecins de PMI effectuent des consultations médicales de prévention et réalisent des vaccinations, notamment pour les familles ayant des difficultés d'accès au système de soin libéral.

DES DÉPISTAGES EN ÉCOLE MATERNELLE

A 4 ans, les enfants de maternelle bénéficient d'un bilan de santé effectué par les puéricultrices du Conseil général : mesure de l'acuité visuelle, de l'audition, repérage des difficultés de langage ou des troubles du comportement, évaluation de la croissance, rapport poids-taille, dépistage bucco-dentaire et vérification des vaccins dans le carnet de santé. Plus de 14 000 petits Isérois en bénéficient chaque année.
L'objectif : dépister très tôt d'éventuels problèmes de santé.

DES AGRÉMENTS POUR L'ACCUEIL DES ENFANTS

Le Conseil général est responsable de l'agrément et de la formation des assistantes maternelles. Il délivre aussi un avis ou une autorisation de fonctionner aux structures d'accueil des enfants de moins de 6 ans : crèches, micro-crèches, haltes-garderies… Le Conseil général octroie par ailleurs des aides à l'investissement et finance de nouvelles places en accueil collectif.

UN SOUTIEN AUX LIEUX DE PARENTALITÉ

Le Département participe au financement des lieux d'accueil enfants-parents. Ces lieux de convivialité, de jeux et de rencontre favorisent le lien enfant-parent, aident à la socialisation des petits et rompent l'isolement des parents.

UN SOUTIEN À L'UTAP

Située au CHU de Grenoble, l'Unité transversale d'accompagnement périnatal (UTAP) propose un accompagnement des mères, couples et bébés, de la grossesse à la première année de l'enfant, axé sur la dimension psychique et relationnelle. Son équipe est composée de sages-femmes spécialisées, d'une psychiatre et d'une pédopsychiatre. Elle accompagne les situations difficiles : couple attendant un bébé atteint d'une maladie, future maman risquant un accouchement prématuré ou souffrant de dépression… Soutenue par le Conseil général, elle suit 600 familles par an, en lien avec les médecins et sages-femmes hospitaliers, libéraux et les professionnels de PMI.

UN ACTEUR DE SANTÉ PUBLIQUE

Le Conseil général de l'Isère participe aussi aux réseaux de périnatalité, qui réunissent les professionnels de la naissance ou de la petite enfance, et à l'observation de la santé des enfants et de leurs parents, contribuant ainsi à orienter les politiques de santé publique à l'échelle départementale et nationale.

>> Contact : Maisons du Conseil général, liste et coordonnées sur Internet www.isere.fr

>> L'avis des élus

Brigitte Périllié,
vice-présidente du Conseil général chargée de l'enfance et de la famille

Quelle est la priorité du Conseil général en matière de protection maternelle et infantile ?

Le Conseil général emploie plus de 160 puéricultrices, sages-femmes et médecins, qui sont les premiers maillons d'une prévention précoce en faveur de la mère et de l'enfant, l'une de nos grandes priorités. Ces professionnels sont notamment très à l'écoute de ce que vivent les mères. Ils veillent à leur santé mais prennent aussi en compte leurs inquiétudes ou leurs difficultés. Car, par exemple, si le tabagisme et l'hypertension sont des facteurs de risques de naissance prématurée, il en est de même pour le stress, la dépression ou les violences conjugales. Avant même la naissance et dès les premiers âges de la vie, les professionnels de PMI peuvent dépister un risque médical, social ou psychoaffectif de la mère, de l'enfant ou du couple. L'objectif : prévenir les difficultés pouvant nuire au lien parents-enfants, à leur bien-être et leur sécurité.

Avant la naissance, des sages-femmes aux petits soins des futures mamans

En Isère, 16 sages-femmes du Conseil général accompagnent les femmes enceintes, en accordant une attention toute particulière aux grossesses fragiles.

Certaines ont longtemps travaillé en maternité avant de rejoindre le service de la protection maternelle et infantile (PMI) du Conseil général. Si elles ne font plus naître de bébés en salle d'accouchement, elles assurent la surveillance médicale des grossesses, à domicile ou en centre médico-social. Pour être sage-femme de PMI, il faut de l'expérience et beaucoup d'écoute, car elles suivent en priorité des grossesses fragiles ou à risque : maladie maternelle, femme isolée, grossesse gémellaire, précarité, addiction, grossesse précoce ou tardive, dépression… En Isère, elles accompagnent plus de 2 200 femmes par an, soit 13 % des grossesses.

Photos : © M. Giraud

>> Les sages-femmes du Conseil général accompagnent 2 200 femmes enceintes chaque année, en Isère.

Grossesses à risque

"Nous sommes là pour entendre leurs difficultés, les guider, les préparer à l'accouchement et faire en sorte que le bébé arrive dans les meilleures conditions", explique Viviane Larman, sage-femme de PMI à Bernin, près de Grenoble.

Doppler fœtal pour écouter le cœur du bébé, mesure de la longueur utérine, vérification des analyses de sang et d'urine, monitoring, tensiomètre… Les outils sont cliniques, les gestes sont médicaux, mais l'accompagnement est aussi psychologique. *"Le fait d'avoir les mains posées sur son ventre peut aider une femme enceinte à "devenir" mère : on met en évidence la réalité du bébé et on l'aide à se projeter dans l'après naissance"*, explique Isabelle Fayard, sage-femme de PMI à Vienne.

Etre à l'écoute, prendre le temps de discuter avec chaque femme pour savoir comment elle vit sa grossesse, dans son corps et dans sa tête : une attitude essentielle en termes de prévention, notamment au moment de l'entretien prénatal précoce (voir encadré). Elles peuvent ainsi aider les futures mamans à faire face à un problème particulier ou une situation difficile – en l'orientant vers un spécialiste ou en faisant intervenir une travailleuse familiale à domicile, par exemple.

Pivot d'un réseau qui entoure leur patiente, les sages-femmes de PMI effectuent un important travail de liaison avec les professionnels des secteurs médical et social : médecins généralistes, gynécologues, sages-femmes libérales, maternités, psychologues, assistantes sociales… *"Le but, c'est de créer un maillage autour de la femme enceinte pour qu'elle se sente en sécurité"*.

Un entretien pour bien préparer la naissance

Un entretien individuel ou en couple, réalisé par une sage-femme ou un médecin du Conseil général, est systématiquement proposé aux femmes enceintes. Ce n'est pas un examen médical mais un temps d'échange, d'information et d'écoute. Il peut se dérouler à tout moment de la grossesse, mais de préférence au cours du quatrième mois. Il permet aux futurs parents d'exprimer leurs besoins, leurs inquiétudes, leur vécu et leurs attentes par rapport à la grossesse et à l'arrivée du bébé. C'est aussi un moyen d'anticiper ou de repérer certaines difficultés.. La sage-femme peut ainsi adapter son suivi et orienter la femme ou le couple, en fonction des besoins : tabacologue, psychologue, diététicienne, assistante sociale… Une façon d'agir en prévention et de bien préparer la naissance.

Après la naissance, les puéricultrices visitent à domicile

Pour soutenir les jeunes parents après la naissance, les infirmières puéricultrices du Conseil général proposent aussi des visites à domicile. Exemple avec Carine.

>> Les puéricultrices du Conseil général conseillent les jeunes parents.

La petite Manon, une semaine, dort paisiblement lorsque Carine, la puéricultrice de PMI, arrive chez Hélène et John, à Jardin, près de Vienne. C'est sa première visite dans cette famille, mais Carine a déjà rencontré Hélène quelques jours auparavant, à la maternité. En tant que puéricultrice "de liaison", elle passe deux fois par semaine à l'hôpital de Vienne pour faire le point avec les équipes de maternité, rencontrer les mamans susceptibles d'avoir besoin d'aide, leur expliquer le rôle de la PMI et leur donner le contact de la puéricultrice de leur secteur.

Hélène, 35 ans, est maman pour la première fois. Elle se pose de nombreuses questions quant aux soins du nourrisson. *"J'ai beaucoup de doutes. Est-ce qu'on fait bien les choses ?"* Angoissée, elle a du mal à dormir. *"La nuit, je me lève pour la surveiller"*. Manon, elle, s'endort très vite… surtout sur le sein de sa maman, lors des tétées. Hélène a peur que sa fille ne prenne pas assez de lait. Carine commence par lui donner des petits conseils pour faciliter l'allaitement : gratter le bébé sous les pieds ou derrière les oreilles pour le stimuler, faire du peau à peau pour favoriser la lactation, espacer les tétées d'au moins deux heures… Puis, équipée de son pèse-bébé, elle vérifie le poids de Manon. *"3,360 kg : elle a pris 110 grammes en trois jours, c'est très bien !"*, rassure-t-elle. Conseils sur la digestion du bébé, l'installation de son lit, les soins des yeux et du nez, les premières vaccinations, le choix d'une assistante maternelle, l'utilisation d'un tire-lait et d'une écharpe de portage… En une heure, Hélène et John ont abordé avec Carine tous les sujets qui les préoccupaient. La jeune maman, plus sereine, a retrouvé le sourire…

A Vienne : un centre pour faciliter l'accès au soin

C'est l'un des deux centres de consultation prénatale de l'Isère, avec celui de Grenoble : au centre-ville, les femmes ont à disposition une sage-femme du Conseil général, un gynécologue, une puéricultrice, un infirmier qui fait les prises de sang, une assistante sociale et un interprète polyglotte. *"C'est un lieu essentiel pour certaines femmes qui n'iraient pas à l'hôpital ou chez un gynécologue, notamment celles qui vivent dans la grande précarité. Ici, elles ont tout sur place, dans un endroit plus accessible et moins impersonnel que l'hôpital, ce qui facilite l'accès au soin et la prévention"*, souligne Karl, l'infirmier. Avec ce centre, le Conseil général assure un suivi prénatal et postnatal à toutes les femmes, quelle que soit leur situation, y compris les femmes non assurées sociales. *"Nous accompagnons des femmes enceintes qui vivent en centre d'hébergement social, des mineures éloignées de leur famille, des demandeurs d'asile… et toutes les mamans qui ont besoin d'un accompagnement particulier pendant et après la grossesse"*, explique Isabelle, sage-femme. L'équipe connaît le prénom et l'histoire de chacune. *"La relation de proximité et l'accueil chaleureux permettent d'instaurer une confiance. Par la suite, cela facilite aussi la mise en contact avec d'autres professionnels du secteur médical ou social."*

Centre de consultation prénatale :
- **Grenoble : 04 76 12 12 87**
- **Vienne : 04 74 31 50 31**

Comment le bébé grandit dans le ventre

de 0 à 8 semaines l'embryon devient foetus. Le coeur bat. Sa taille est multipliée par 200.

8 semaines : Tous les organes sont formés. Il mesure environ 3 cm.

16 à 20 semaines : Le bébé commence à bouger. Ses cheveux poussent. Il perçoit la lumière. Le sexe est identifiable.

24 semaines : Il pèse environ 1 kg. Il peut bailler, lever le doigt, attraper son cordon ombilical... Il entend quasiment tous les sons.

32 semaines : Son poids atteint 1,5 kg à 2 kg pour 41 cm de long. Il ouvre les yeux et commence à rêver.

40 semaines. Bébé est à la fin de sa croissance, il pèse entre 2,5 et 4 kg et mesure environ 50 cm. La grossesse est à terme !

Illustrations : © B. Fouquet

Bébés prématurés : la vie

Alors que le nombre de bébés prématurés ne cesse d'augmenter, les équipes médicales impliquent de plus en plus les parents dans les soins. Reportage au Centre hospitalier universitaire de Grenoble, où 150 "grands prématurés" voient le jour chaque année.

>> Si le bébé ressent des échanges agréables avec ses parents, il se développera mieux.

Lila et Ilian dorment profondément sous le regard protecteur de leur maman. Depuis trois mois et demi, ils sont au Centre hospitalier de Grenoble (CHU), où ils sont passés du service de réanimation à celui de médecine néonatale. Nés à 25 semaines, ils ne pesaient que 680 grammes et 810 grammes lorsqu'ils sont venus au monde. Dans la chambre d'à côté, Dalila tient son bébé contre sa poitrine et le caresse d'une main enveloppante. Elyas est né à 32 semaines, pesant 1,9 kg. Il est resté 12 jours en couveuse, avant d'être mis en berceau chauffant. Aujourd'hui, il s'apprête à quitter l'hôpital.

Chaque année en France, environ 8 % des bébés naissent prématurément, soit 65 000 enfants – contre 45 000 en 1995. Les "grands prématurés" (moins de 32 semaines) représentent 1,5 % des naissances, soit 12 000 bébés chaque année. Au CHU de Grenoble, seul établissement en Isère possédant un service de réanimation néonatale, environ 150 grands prématurés voient le jour chaque année.

Davantage de grossesses multiples

L'augmentation du nombre de prématurés s'explique principalement par la recrudescence des grossesses multiples, liées au développement de la procréation médicalement assistée et à l'avancée en âge des mères, mais aussi par la fréquence des naissances "provoquées", quand la vie de l'enfant ou de la mère est en danger. En 1970, 20 % des prématurés de moins de 1,2 kg survivaient. Aujourd'hui, ils sont plus de 90 %, avec aussi moins de séquelles. Une vraie révolution, grâce aux progrès médicaux… mais aussi grâce à une "humanisation" des soins.

Une place pour les parents

Les choses ont notamment beaucoup évolué pour les parents : *"Avant, ils voyaient leur enfant à travers une "galerie des visites", à des heures limitées. Aujourd'hui, ils peuvent venir 24 h sur 24, rester le temps qu'ils veulent, participer aux soins de puériculture : change, bain, allaitement…"*, souligne Thierry Debillon, chef du service de néonatologie du CHU de Grenoble. Les équipes accordent une grande importance à l'implication des parents et les aident à s'investir très tôt auprès de leur enfant. *"Le soutien parental est aussi fondamental dans la vie du bébé, dès le début. S'il ressent du réconfort, de la bienveillance et des échanges agréables via la présence de ses parents, il se développera mieux"*, souligne Thierry Debillon.

Les infirmières-puéricultrices encouragent ainsi les parents à parler au bébé, à le toucher, à laisser dans la couveuse une peluche ou un foulard portant l'odeur de la maman… Car dans le contexte traumatisant de la prématurité, les liens ne sont pas forcément évidents. Les parents doivent faire le deuil d'une grossesse normale, de l'enfant idéal, rose et joufflu… Ils se retrouvent séparés de leur bébé, parfois en se demandant s'il va survivre. Certains se sentent incompétents ou démunis, face à ce petit être fragile. D'où l'importance d'expliquer un soin, de montrer comment prendre le bébé dans la couveuse, sans avoir peur de lui faire mal… En les aidant à trouver leur place dans cet univers très médicalisé, les soignants préparent aussi le retour à la maison.

avant l'heure

>> Chaque année en France, environ 8 % des bébés naissent prématurément.

Photos : © F. Pattou

Retour à la maison

Après une période en réanimation et une longue hospitalisation, ce retour à domicile est toujours stressant pour les parents. *"Il est important de ne pas les laisser sans soutien du jour au lendemain. C'est à ce moment-là que les puéricultrices du Conseil général assurent un suivi à domicile. Pour nous, elles sont un relais essentiel"*, explique Thierry Debillon. Une puéricultrice du Conseil général est d'ailleurs détachée dans le service de néonatologie pour mettre en contact les familles avec la puéricultrice de PMI de leur secteur et assurer une bonne liaison après l'hôpital. Il se peut que le prématuré soit encore fragile quelques mois, voire quelques années. *"La plupart des prématurés n'ont pas de séquelles motrices et intellectuelles sévères, mais dans 30 à 40 % des cas, ils développent des troubles de l'apprentissage"*, explique Thierry Debillon. C'est pourquoi les médecins hospitaliers, libéraux ou de PMI, membres du réseau Naître et Devenir (voir encadré), proposent un dépistage précoce des éventuelles difficultés. Un suivi assuré jusqu'à l'âge de 8 ans.

>> Contacts :

- **Réseau Naître et devenir : 04 76 76 95 31**
- **Réseau Ecl'aur (pour le nord-Isère) : 04 27 85 40 64**
- **SOS Préma : 0811 886 888** (prix d'un appel local).
- **Jumeaux et plus 38 : 04 76 35 21 12**

>> Questions au professeur

Thierry Debillon,

chef du service de néonatologie et réanimation pédiatrique du CHU de Grenoble

"Des prématurités très différentes"

Que signifie naître prématuré ?

Tout enfant né avant 37 semaines, au lieu de 41 semaines pour une grossesse à terme, est considéré comme prématuré. A moins de 32 semaines, on parle de grande prématurité. Après 32 semaines, les complications médicales sont moins courantes et les chances de survie sont de l'ordre de 98 %. Avant 32 semaines, les problèmes de santé sont à la fois plus fréquents et plus graves. Par exemple, un enfant né à 25 semaines a 60 % de chances de survie. La prise en charge des grands prématurés est possible en France à partir de 24 semaines. Ces décisions se prennent au cas par cas et s'accompagnent d'un dialogue entre médecins et parents.

Quelles sont les principales causes de prématurité ?

Il existe de multiples circonstances pouvant entraîner la prématurité : les grossesses multiples, les infections bactériennes, l'hypertension maternelle, les saignements du placenta, une rupture précoce de la poche des eaux, ou encore toute maladie de la mère survenue avant ou pendant la grossesse (diabète, cancer…), qui met en danger sa vie ou celle de son bébé et nécessite de provoquer l'accouchement. L'accouchement peut survenir de façon inopinée, mais dans 50 % des cas on le déclenche en raison d'un risque pour la mère ou l'enfant : par exemple, quand il y a un retard de croissance in utero. Il n'est pas rare cependant que la cause d'un accouchement prématuré reste inconnue.

Le réseau "Naître et devenir"

En Isère, des pédiatres hospitaliers, libéraux ou médecins de PMI, formés au suivi des enfants prématurés, ont constitué en 2006 le réseau "Naître et devenir" (sur le bassin de population dépendant des hôpitaux de Grenoble et Voiron). L'objectif : bien organiser le suivi de ces enfants, avec des consultations faites alternativement par un médecin hospitalier et un médecin "référent" du réseau (libéral ou de PMI). Des consultations à des âges clés pour surveiller attentivement le développement d'un enfant prématuré : motricité, langage, comportement, vue, audition et apprentissages scolaires. En plus des pédiatres, le réseau intègre un neuropsychologue, des psychologues et des médecins spécialisés en ORL et ophtalmologie. Ce suivi, de la naissance jusqu'aux 8 ans de l'enfant, permet le repérage précoce des problèmes liés à la prématurité.

Comment ils ont été accompagnés et conseillés par le Conseil général

Grossesses multiples, accouchement prématuré… Les parents ont parfois besoin d'être accompagnés. Deux couples racontent.

© M. Giraud

AURÉLIE ET GAËL
à Pont-de-Claix, PARENTS D'UNE ENFANT PRÉMATURÉE

"Elle semblait si fragile les premiers jours"

"Quand je l'ai vue pour la première fois, si petite, ça m'a bouleversé », se souvient Gaël, 30 ans, le papa de Louane. Vive et souriante, cette fillette de 11 mois ne pesait qu'1,1 kg lorsqu'elle est venue au monde, avec deux mois d'avance. Un grand stress pour ses parents qui n'étaient pas prêts et qui ont eu très peur pour elle ! *"C'est à la dernière échographie qu'on a détecté un retard de croissance. Elle n'était plus assez nourrie par le placenta et son cœur ralentissait. Du coup, il a fallu me faire accoucher très vite"*, raconte Aurélie, 27 ans.

Louane a passé un mois et demi au service néonatalogie du CHU de Grenoble. *"Le jour où je suis sortie sans elle, j'ai eu un coup de blues,* se souvient la jeune maman. *Heureusement, nous pouvions la voir tous les jours et appeler 24 heures sur 24. L'équipe est formidable et il y avait toujours quelqu'un pour nous expliquer comment s'était passé sa nuit et nous donner des nouvelles. Les puéricultrices nous ont mis à l'aise, nous ont montré comment la prendre dans la couveuse… Elle semblait si fragile, les premiers jours, on avait peur de la casser !"*, poursuit le papa. Malgré les sondes, les capteurs, les machines qui bipent… Aurélie et Gaël ont donné à Louane toute l'attention et la tendresse dont elle avait besoin : avec le peau à peau, les changements de couche, le bain... Presque comme s'ils étaient à la maison. *"Même dans la couveuse, on pouvait la caresser, lui parler et elle sentait notre odeur"*, raconte Aurélie. Lorsque Louane a atteint les 2 kg, elle a été autorisée à sortir. La puéricultrice de liaison du CHU a alors mis Aurélie en contact avec une puéricultrice du Conseil général. *"Pendant deux mois, elle est venue chaque semaine à domicile pour peser ma fille, voir si tout se passait bien, me donner des conseils… Ça m'a rassurée"*, explique Aurélie. Aujourd'hui, Louane est suivie par un médecin de PMI du Conseil général, dans le cadre du réseau Naître et devenir (voir page 25). Une petite fille en pleine forme !

CAROLINE ET BENJAMIN, à Saint-Savin, PARENTS DE JUMEAUX

© M. Giraud

"Le plus dur, c'est de gérer la fatigue"

Déjà maman de Lucille et Yaëlle, des jumelles de 7 ans, Caroline, 36 ans, a accouché d'Eliott et Sixtine, en décembre dernier. Après une stimulation ovarienne, elle avait 20 % de chance d'avoir à nouveau des jumeaux. *"Même si j'avais déjà vécu cette expérience, une grossesse gémellaire, c'est toujours angoissant"*, souligne-t-elle. Si ses aînées sont nées à 8 mois (terme normal pour des jumeaux), pour cette deuxième grossesse, Caroline a eu des contractions dès le 5e mois. *"J'avais très peur que l'accouchement se déclenche trop tôt"*, confie-t-elle. Bien que dynamique et sportive – elle est professeur d'EPS –, Caroline a été contrainte au repos très tôt.

Nécessitant une surveillance renforcée à domicile, elle a été suivie par une sage-femme libérale et une sage-femme du Conseil général. A chaque visite, la sage-femme de PMI lui a fait un monitoring, mais aussi de l'acupuncture (sa spécialité) contre le mal de dos et l'insomnie. *"Elle m'a beaucoup soutenue, y compris moralement. Elle est devenue comme une confidente. Du fait de ne pas pouvoir trop sortir, je me sentais isolée"*. Caroline a finalement accouché à 8 mois, par césarienne, de deux jolis bébés de 2,7 kg et 2,1 kg. Après la sortie de la maternité, une puéricultrice du Conseil général s'est rendue à son domicile toutes les semaines pendant un mois, jusqu'à ce qu'Eliott atteigne les 3 kg. Comme tout allait bien, elle a ensuite espacé les visites. Aujourd'hui, une travailleuse d'intervention sociale et familiale (TISF) relaie Caroline et Benjamin deux heures par semaine pour s'occuper des bébés. *"Pendant ce temps, on va à la piscine et on se détend."* Il faut dire qu'au cours du seul premier mois, ils ont changé 450 couches et donné autant de biberons ! *"Le plus difficile, c'est de gérer la fatigue,* conclut Caroline, *alors il ne faut pas hésiter à demander de l'aide."*

30 ans d'urbanisme en Isère

Pour nous faire réfléchir sur l'impact de nos choix d'aménagement, le CAUE (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) nous invite à un petit tour de l'Isère en photos – avant, après. Édifiant !

Comment c'était avant ? Était-ce vraiment mieux ? Aurait-on pu préserver ce bâtiment ancien ? Et dans 10 ans, comment sera mon village ou mon quartier une fois ce nouvel équipement construit ? N'aurait-on pas mieux fait de le mettre ailleurs ? Autant de questions que les citoyens se posent souvent trop tard, devant le fait accompli…
Pour les inviter à réfléchir à leur cadre de vie et ouvrir le débat avec les élus, le CAUE (conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement), organisme départemental qui oriente gratuitement les collectivités et les particuliers dans tous leurs projets d'aménagement, a réalisé une exposition… édifiante ! Partant de milliers de photographies de travail prises sur le terrain partout en Isère par ses consultants techniciens, urbanistes ou architectes, le CAUE a demandé à des professionnels de retourner sur les lieux et de refaire des prises de vue sous le même angle. En juxtaposant les deux images prises à 15, 20 ou 30 ans de distance, on s'aperçoit des profondes mutations de nos villes et villages au fil de la "rurbanisation", de l'expansion automobile et de l'étalement urbain…

Des choix souvent irréversibles

"Bien souvent, à part quelques repères, on a du mal à reconnaître les lieux, explique Georges Bescher, président du CAUE et vice-président du Conseil général chargé de l'action foncière et de l'habitat. *La végétation a poussé autour des maisons, l'espace s'est transformé… Les évolutions douces alternent avec les mutations spectaculaires, avec de vraies réussites. Ces images toutefois sont dénuées de tout jugement de valeur ou de parti pris esthétique : elles ont seulement le pouvoir de nous interroger sur l'impact souvent irréversible de nos choix d'aménagement et de modes de vie. Ce sont des réflexions utiles à l'heure où l'on parle de densification urbaine ou de préservation des zones agricoles…"*
L'intérêt de cette exposition, c'est aussi de montrer que contrairement aux visions formatées, les nouvelles constructions et l'urbanisme contemporain n'ont pas forcément enlaidi nos paysages… au contraire. On découvre comment un petit collectif bien intégré peut s'avérer plus harmonieux qu'un alignement de pavillons individuels emmurés dans leurs haies. Ou comment un séchoir à noix ancien peut contribuer à la requalification de tout un quartier… *"Aujourd'hui, certains élus proposent des promenades urbaines avec les habitants pour les amener à regarder autrement, comme à Gières. L'important, c'est de participer !"*, affirme Georges Bescher. ■

Véronique Granger

>> Pratique

Où découvrir l'exposition ?

Après une première présentation en début d'année au Conseil général de l'Isère, à Grenoble, l'exposition *"Points 2 vues, avant/après"* est visible jusqu'au 30 juin à la galerie du CAUE de l'Isère, 17 rue Hébert à Grenoble. On peut aussi consulter l'intégralité des photos sur le site www.caue-isere.fr/agenda/expo-photo-points-2-vues

Du lundi au vendredi, de 9 h à 18 h.

>> La gare de tramway désaffectée a été réhabilitée en abribus Transisère.

>> L'entrée de village s'est transformée en place, accueillante avec ses commerces de proximité.

>> La Buisse. En 1981, c'est encore un bourg rural avec la charrette à foin. Aujourd'hui, un immeuble a pris la place et la commune a changé de visage, avec près de 3000 habitants.

“3, 2, juin… Bougez !!”, saison 3 !

>> En juin, vous êtes invités à découvrir gratuitement 11 activités sportives.

© S. Resta

Pour la 3e année consécutive, le Conseil général vous invite à faire du sport durant le mois de juin. Onze activités de pleine nature vous attendent partout en Isère. Inscrivez-vous vite, c’est gratuit !

“On ne change pas un concept qui gagne !”, déclarait le 24 février dernier, Yannick Belle, vice-président du Conseil général délégué aux sports et à la vie associative, en lançant, pour la 3e année consécutive, l’opération « 3, 2, juin… Bougez !! ». *“En 2012, 1 300 places et 10 disciplines sportives avaient été proposées aux Isérois. Devant le succès rencontré, nous avons porté, l’an passé, le nombre de places disponibles à 3 000, capacité que nous augmentons cette année à 3 300, en renforçant le nombre de places sur les activités les plus attractives.”*

« 3, 2, juin… Bougez !! », c’est quoi ?

L’idée est de donner envie aux Isérois de profiter des beaux jours de juin, pour découvrir, gratuitement, des activités de pleine nature qu’ils n’auraient jamais envisagé pratiquer, comme la spéléologie ou la course d’orientation. C’est aussi l’occasion de transpirer, de prendre soin de soi et de prévenir la prise de poids ou les risques de maladies. *“En France, la sédentarité est la deuxième cause de mortalité. A tout âge, une activité sportive régulière permet de lutter contre ce fléau”*, poursuit Yannick Belle.

11 activités gratuites

Concrètement, durant les quatre week-ends de juin, familles, jeunes et moins jeunes, sont invités à se rendre sur un site partenaire pour pratiquer un sport de plein air parmi les 11 disciplines proposées cette année dans tous les territoires de l’Isère : le canyoning dans le Sud-Grésivaudan, avec Isère sport nature, la via ferrata en Oisans, avec le bureau des guides du Sud-Dauphiné ou encore la voile au lac de Paladru, avec le Yacht club Grenoble-Charavines. Ces séances à la journée sont organisées avec l’appui technique des comités et des associations sportives départementales qui prêtent le matériel et assurent l’encadrement des participants, avec des moniteurs brevetés d’Etat. Certaines sont également accessibles aux personnes en situation de handicap. Alors, si vous avez des fourmis dans les jambes, l’envie de découvrir un autre sport, de vous oxygéner en famille ou entre amis, n’hésitez plus : inscrivez-vous dès le 12 mai prochain en quelques clics sur www.isere.fr, et laissez vous guider vers de nouvelles aventures sportives. ■

Richard Juillet

>> Question à

Yannick Belle, vice-président du Conseil général délégué aux sports et à la vie associative

“Donner envie de pratiquer un sport”

■ Pourquoi cette opération ?

Le sport est un élément majeur du bien-être social, mental et physique à tous les âges de la vie. Sa pratique, de surcroît en pleine nature, peut apporter des bienfaits sur le plan émotionnel et psychologique. C’est pourquoi le Conseil général met en œuvre, chaque année, un certain nombre de dispositifs, avec ses partenaires pour donner envie aux Isérois de tout âge de pratiquer un sport en espace naturel comme « Collège à la neige », par exemple, « Osez le Nordic ! » ou encore « 3, 2, juin… Bougez ! ! » L’objectif étant ensuite de s’inscrire dans les clubs du département pour une activité physique régulière.

>> Repères

11 activités à découvrir du 7 au 29 juin

© Fotolia

Les 7 et 8 juin

- **Escalade :** Saint-Joseph-de-Rivière.
- **Spéléologie :** Sassenage.
- **Voile :** Charavines.

Les 14 et 15 juin

- **Aviron :** Fontaine.
- **Course d’orientation :** Vizille.
- **Randonnée thématique :** Château Bernard.

Les 21 et 22 juin

- **Canyoning :** La Rivière.
- **Kayak :** Saint-Ismier.
- **Tai chi chuan :** Autrans.

Les 28 et 29 juin

- **Escalade :** Porcieu-Amblagnieu.
- **Via ferrata :** La Morte.

© Ludmilla Ridoin

- **VTT :** Charavines.

Programme complet disponible sur Internet et inscriptions aux activités uniquement sur : www.isere.fr à partir du 12 mai.

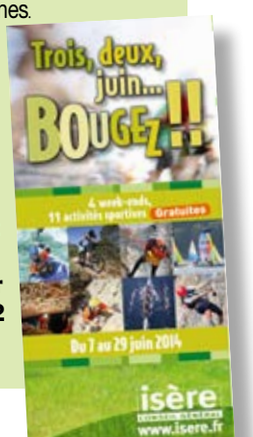

Un cavalier qui se joue du handicap

Malgré son handicap, Nicolas Marin est triple champion de France en équitation adaptée.

Près d'un an après sa victoire aux championnats de France d'équitation adaptée à La Courneuve, en région parisienne, ses émotions sont encore intactes. *"Je suis monté sur le podium, et j'ai eu droit à la Marseillaise. C'est un honneur. J'ai beaucoup pleuré"*, raconte Nicolas Marin. Ce jeune Meylanais de 31 ans, licencié au club Eybens sport adapté, a remporté sur Smirnoff, *"un cheval fantastique"*, les épreuves de dressage, de saut d'obstacles et de cross en mai 2013.

Entre Nicolas et l'équitation, c'est une longue histoire. Pour canaliser l'énergie de son petit garçon atteint de handicap psychique, sa maman l'inscrit dans un poney-club lorsqu'il avait quatre ans. Coup de foudre immédiat, suivi des premières compétitions. Sa qualification, à 16 ans, pour les Championnats de France lui laisse un bon souvenir, malgré un résultat décevant. Deux ans plus tard, il décroche la 5e place en saut d'obstacles. *"C'était rageant. J'ai réalisé le meilleur temps, mais ma jument a heurté une barre, qui est tombée"*, raconte ce compétiteur-né. Après cet épisode, il abandonne la compétition. *"Mon handicap se traduit par de l'impulsivité, des troubles d'attention et de concentration, de l'anxiété, parfois de l'agressivité... Les concours devenaient trop stressants pour moi"*, explique-t-il avec lucidité.

La passion du cheval

Ne renonçant pas pour autant à sa passion des chevaux, le jeune cavalier s'inscrit à la Maison familiale rurale de Coublevie, où il passe un CAP de palefrenier. Un métier qu'il a exercé pendant quatre ans, avant qu'un accident de cheval ne mette fin à sa carrière, en 2010. Depuis, il travaille à plein-temps au service des espaces verts de l'Association de recherche et d'insertion sociale des trisomiques 21, à Gières, dans l'agglomération grenobloise.

Très sportif, il suit des cours d'éducation physique adaptée. C'est là qu'il est repéré en 2012 par Émilie Moncarey, professeur au Comité départemental du sport adapté de l'Isère, par ailleurs membre de la commission équitation de la Fédération française du sport adapté. *"En discutant avec Nicolas, j'ai découvert qu'il avait un bon niveau de cavalier, et je l'ai convaincu de reprendre la compétition, en sport adapté"*, raconte-t-elle. Début 2013, Nicolas Marin intensifie son entraînement au Centre équestre du Saint-Eynard à Montbonnot, où il monte régulièrement en intégration avec des cavaliers valides. On connaît la suite ! *"La compétition en sport adapté est moins stressante. De plus, durant les championnats de France, Émilie était en bordure de piste et me dictait le parcours : entrée au trot assis, changement de main, galop à droite... C'est très rassurant"*, explique-t-il.

Nicolas prépare assidûment les prochains championnats de France, qui se dérouleront à Saint-Lô, dans la Manche, en juin. *"L'enjeu est énorme. Je veux conserver mes titres."* Ses concurrents sont prévenus. ■

Marion Frison

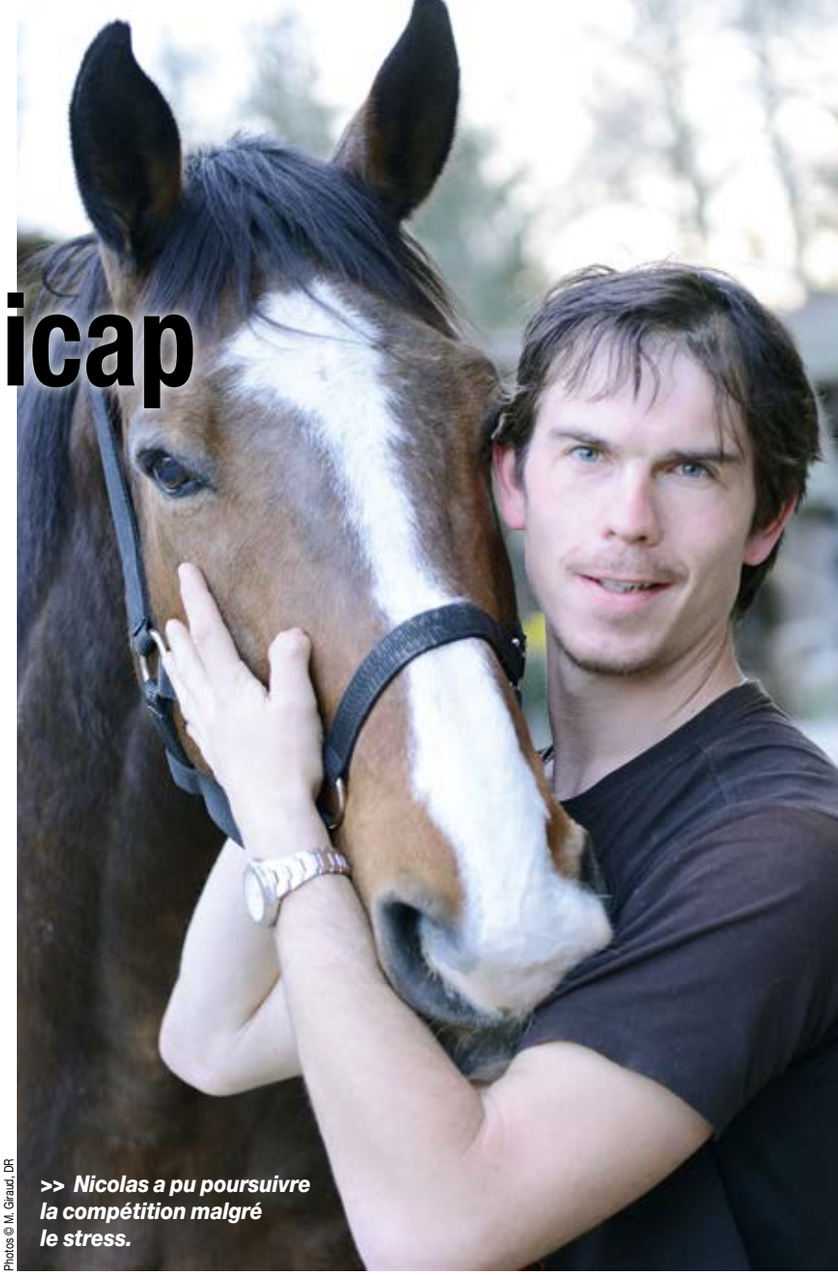

Photos © M. Giraud, DR

>> Nicolas a pu poursuivre la compétition malgré le stress.

Un soutien du Conseil général

En 2014, le Conseil général consacrera 164 millions d'euros au handicap, dont 106,8 millions d'euros pour l'hébergement des personnes handicapées en établissement spécialisé et en famille d'accueil. 56,2 millions d'euros sont réservés pour la PCH (prestation de compensation du handicap), une allocation couvrant les aides matérielles et humaines. Le Département, conscient que la pratique d'activités physiques et sportives contribue à la qualité de vie des personnes handicapées, soutient financièrement le sport adapté et les associations handisport en Isère.

>>Zoom

Où pratiquer un sport adapté en Isère ?

Depuis sa création en 1994, le CDSAI (Comité départemental du sport adapté de l'Isère), facilite, avec le soutien du Conseil général, l'accès au sport des personnes atteintes d'un handicap intellectuel ou psychique. Il regroupe 1 330 licenciés, inscrits dans 14 clubs isérois de sport adapté enseignant 27 disciplines : ski, escalade, natation, tennis, spéléologie…

Quel que soit votre handicap, vous pouvez contacter le 04 76 26 63 82, cdsa38@gmail.com

Espace d'expression
des groupes politiques du Conseil général

DE LA GAUCHE…

Majorité départementale

Groupe socialiste et apparentés

L'Isère, un département quatre saisons

■ 9 000 km de sentiers de randonnée, 10 musées départementaux, 15 lacs, 31 stations de montagne, des événements de grande envergure tels la Foulée Blanche ou le festival Jazz à Vienne, mais aussi les mythiques 21 virages de l'Alpe d'Huez… autant d'atouts qui permettent à l'Isère de rayonner au-delà de ses frontières et de conforter son potentiel touristique.
La diversité de nos paysages et territoires permet au Conseil général de promouvoir différentes formes de tourisme : le tourisme blanc et ses stations de sport d'hiver ; le tourisme vert du terroir, des itinéraires pédestres et cyclables ; le tourisme culturel, fort de nos musées, festivals et sites culturels ; le tourisme bleu grâce à nos nombreux lacs, plans d'eau et bases de loisirs ainsi que le tourisme d'affaires.
C'est pourquoi nous travaillons avec les acteurs touristiques et les collectivités au développement du parc d'hébergements et à de nouveaux projets (Prairie de la Rencontre en Matheysine, itinéraire cyclable Via Rhôna). Nous soutenons la saison hivernale par l'offre de nouvelles formules aux usagers ainsi que la diversification, tout au long de l'année, des activités en montagne.
La politique volontariste en faveur du tourisme que nous portons à travers le budget « tourisme et montagne », les actions d'Isère Tourisme, mais également via nos politiques de transports en commun, de desserte routière et de valorisation du patrimoine culturel et de préservation des espaces naturels sensibles, répond à un enjeu de taille : le potentiel économique de la filière et ses retombées sur l'ensemble du tissu isérois. ■

Groupe communiste et gauche partenaire

Face à la crise et à ses conséquences pour les familles, faisons de notre Département un rempart social pour ses habitants !

■ Vos conseillers généraux communistes et de la gauche partenaire ont à cœur en Isère de répondre au mieux aux besoins des populations.
Parce que les habitants attendent de leurs élus qu'ils combattent la misère sociale et économique qui affecte nos villes mais aussi nos campagnes, parce qu'à tous les âges de la vie les besoins humains sont immenses, il est primordial que les Départements tiennent leur rôle dans l'accompagnement et n'en fassent pas les victimes de la cure d'austérité qui plombe déjà les budgets locaux.
La réforme de décentralisation ne fait, pour nous, que répondre aux injonctions de l'Europe du capitalisme financier. Elle ne prévoit qu'une mise en concurrence généralisée des territoires sur la base du triptyque : Europe, régions, intercommunalités.
La baisse des dotations de l'État aux collectivités de plus de 10 milliards d'euros ne fait que confirmer cela et les conséquences pourraient être désastreuses pour la population. En effet, moins de moyens pour les collectivités, c'est moins de services rendus à la population en matière de prévention de la santé, d'insertion sociale et professionnelle, d'aide au logement, de prise en charge des personnes âgées et des personnes handicapées…
Face à cette situation de crise, préserver l'avenir et permettre au Département de constituer un rempart de protection devient d'autant plus indispensable. ■

… À LA DROITE

Opposition départementale

Réforme Valls : qui va payer ?

■ Dans sa proposition de plan d'économies de 50 milliards d'euros pour 2015/2017, Manuel Valls a fait de la communication sans aucune réforme de structure. Rien sur le système de retraite, rien sur la refonte de la fonction publique, rien sur les 35 heures, l'école, le marché du travail, l'hôpital…
L'essentiel des sources d'économies va peser sur les classes moyennes : retraités, fonctionnaires, familles…
Après avoir déjà amputé ces deux dernières années les retraités d'une partie de leurs revenus par la fiscalisation des avantages pour ceux qui ont eu au moins 3 enfants, par la création d'une nouvelle taxe spécifique et par le report de l'indexation de leur retraite complémentaire, le gouvernement annonce le gel de leur pension.
Plutôt que de réduire le nombre de fonctionnaires afin de mieux les payer, le Premier ministre a confirmé la création de 60 000 nouveaux postes dans l'Éducation nationale et reconduit pour 3 ans le gel du point d'indice. C'est la paupérisation de la fonction publique qui est au bout de cette logique.
Plutôt que de s'attaquer à certaines dépenses sociales injustifiables comme par exemple l'aide médicale d'État pour les clandestins, il a annoncé un gel des prestations familiales alors que dans le même temps, certains parents devront financer des activités pour leurs enfants dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires. Les aides au logement ne seront pas non plus revalorisées pour suivre la hausse des prix de l'immobilier. Un nouveau coup de massue pour les familles nombreuses déjà éprouvées par la baisse du plafond du quotient familial.
Les seules sources d'économies structurelles portent sur la réduction du nombre de régions prévue pour… 2017 et la fin des départements en… 2021 ! Comment est-il possible d'annoncer 11 milliards d'économies avant 2017 sur les collectivités locales en promettant un projet de réforme dont les premiers effets ne pourront voir le jour qu'en… 2018 voire 2022 ?
10 milliards d'économies sont prévues sur les dotations aux collectivités, ce qui signifie que les communes vont devoir subir une réforme des rythmes scolaires imposée et non financée avec un budget impacté par le désengagement de l'État sur sa dotation annuelle de fonctionnement.
Cette réforme nous démontre, une fois de plus, que la gestion socialiste consiste à faire payer et appauvrir les classes moyennes sans générer de véritables sources d'économies pour diminuer la dette publique. ■

>> Membres de la confrérie du Bleu du Vercors.

© Photos : D.R.

Confréries : les ambassadeurs du goût

En Isère, sept confréries défendent les produits de terroir en veillant au respect des traditions et des savoir-faire.

Costumes d'apparat aux couleurs chatoyantes, rituels ancestraux, vocabulaire d'initiés… les confréries ont fait un retour en force dans les années 1990, dans un contexte de redécouverte du patrimoine et des produits de terroir. Lointaines héritières des confréries corporatistes du Moyen Age, qui rassemblaient des hommes et des femmes d'une même profession, elles veillent aujourd'hui à la promotion et au maintien de la qualité qui fait la réputation des produits des terroirs isérois. En Isère, on en recense sept : confrérie de la Noix de Grenoble, Bleu du Vercors, Murçon matheysin, vins des Balmes dauphinoises… La plus ancienne, la Confrérie du Bleu du Vercors, créée en 1987, regroupe 580 confrères, et participe à la promotion du Bleu, en France et en Europe. D'autres amoureux du terroir lui ont emboîté le pas. A Chatte, près de Saint-Marcellin, 200 Chevaliers du Noyer ont juré fidélité à ce fruit, tandis qu'à Vignieu, près de La Tour-du-Pin, les 120 membres de la Confrérie des Echalas dauphinois, créée en 1997, célèbrent le culte des vins des Balmes dauphinoises. La dinde aux cardons d'Heyrieux, le Murçon matheysin et le Saint-Marcellin ont, eux aussi, leurs défenseurs.

Tous ces épicuriens arborent des tenues aux couleurs des causes qu'ils défendent, bleu et or pour les Echalas dauphinois, verte rehaussée d'ocre pour les chevaliers de la noix. Mais derrière ce folklore apparent, se profilent des enjeux économiques locaux. *"Nous sommes engagés pour la promotion de la Noix de Grenoble, aux côtés du Comité interprofessionnel. Nous en faisons découvrir les qualités gustatives et diététiques"*, souligne Bruno de Montal, grand maître de la Confrérie de la Noix. Le Bleu du Vercors - Sassenage, oublié dans les années 1990, atteint désormais une production annuelle de 230 tonnes, grâce aux efforts conjugués du Syndicat interprofessionnel et de la Confrérie qui organisent, notamment, la fête du Bleu, chaque été en août, dans une commune de l'Isère ou de la Drôme.

Des intronisations hautes en couleurs

Les confréries assurent la promotion de leurs produits en organisant ou en participant à de nombreuses manifestations : fêtes de terroir, foires…. La cooptation de nouveaux membres donne lieu à des intronisations hautes en couleurs. *"Nous choisissons les impétrants parmi les nuciculteurs, pour mieux les impliquer dans la filière, mais aussi parmi des gens qui peuvent attirer l'attention sur nos produits"*, poursuit Bruno de Montal.

>> Médaille de la confrérie du Murçon matheysin

Parmi les dernières nées, la Confrérie du Murçon matheysin, lancée en octobre 2013. *"Nous avons juré de défendre le patrimoine culinaire de la Matheysine"*, explique le grand maître, Jean-Marie Perrot. La Confrérie du Saint-Marcellin, dont le grand-maître est François Ballouhey, a quant à elle vu le jour le 5 avril dernier, cinq mois après l'obtention de l'IGP qui a propulsé le petit fromage dauphinois parmi les produits de terroir d'excellence. ■

Marion Frison

Les Chevaliers du Noyer

Le comédien metteur en scène Serge Papagalli, le judoka David Douillet, le skieur Jean-Luc Cretier, le chef isérois Vincent Fortunato ou encore le président du Conseil général, André Vallini, ont un point commun. Ils ont tous prononcé le serment des Chevaliers du Noyer, avant d'être adoubés par le grand-maître de la confrérie et de recevoir leur cape. *"Je promets, par mes paroles, mes écrits et mes actes d'aider, dans toute la mesure de mes moyens, à la maintenance et à la promotion de la culture de la Noix de Grenoble, nourriture et lumière, symbole d'abondance et de sagesse, de paix et de vie"*. Une promesse éternelle qui les engage à défendre le fruit du noyer isérois.

Ils font de l'eau potable… avec de l'air

Récupérer l'humidité de l'atmosphère pour produire de l'eau potable : c'est ce que propose la jeune société Dew System près de Vienne. Elle a pu développer un prototype grâce à une aide du Conseil général de l'Isère.

L'histoire commence dans les années 1950, comme dans un film d'espionnage de la guerre froide, par une histoire d'amour entre une chercheure Russe de l'Institut Typhon de Moscou (équivalent de notre CNRS), qui travaillait sur la récupération de la vapeur d'eau… et un Américain. Il l'épouse et poursuit ses travaux. En 2007, le hasard place ce dernier sur la route de Dominique Deguitre, une physicienne iséroise qui travaille alors sur la biodégradation des produits radioactifs pour le nucléaire et lui rachète le brevet.

L'appareil mis au point par les Russes récupère seulement un litre d'eau par mètre carré et consomme bien trop d'énergie… Mais la scientifique iséroise pressent tout de suite le potentiel : avec un milliard d'humains qui n'ont pas accès à l'eau potable, cette géniale invention peut répondre à l'un des plus grands enjeux pour la survie de la planète : *"On est au cœur des grands défis économiques et environnementaux"*, rappelle-t-elle. Dew System (comme rosée en anglais) est née.

Le principe est très simple : il s'agit de récupérer la vapeur d'eau présente dans l'air sous toutes les latitudes (entre 5 et 80 grammes par mètre cube), avec un simple système de condensation par échanges de plaques. L'eau ainsi extraite est pure et ne nécessite aucun traitement.

Simple et… révolutionnaire !

Mais la difficulté, et la vraie innovation ont été de concevoir à partir de l'invention de base une machine assez compacte et facile à exploiter, dont le rendement soit suffisant pour couvrir les besoins journaliers d'une collectivité – soit au minimum 100 litres par personne. En 2010, Dominique Deguitre met au point avec son père Joannès, ingénieur spécialisé dans la mécanique des fluides, un premier prototype capable de récupérer 90 litres d'eau par jour… Des travaux financés sur fonds propres : pour pouvoir passer au stade supérieur, elle a besoin de financements. C'est là qu'intervient le Conseil général de l'Isère, qui propose une nouvelle aide au développement expérimental pour les PME innovantes. Cette aide va lui permettre de financer un nouveau prototype hyper silencieux fournissant cette fois 1 000 litres d'eau par jour – voire 3 000 ou 10 000, le système étant modulaire et les unités de productions, empilables. Le tout pour une consommation de seulement 2 kilowatts/heure par m^3 d'eau produite.

Le marché est vaste : la machine conçue en Isère remplace avantageusement un camion-citerne sur les bases de vie des chantiers, dans les camps de réfugiés ou pour des unités touristiques, pour l'agriculture voire des villages entiers, notamment dans les zones tropicales… Déjà la jeune société a noué des partenariats commerciaux dans différentes parties du monde. Mais il lui faut trouver rapidement des locaux et de nouveaux capitaux : *"Aujourd'hui, cinq démonstrateurs rentrent en fabrication chez notre sous-traitant, SCTM à Pont-Evêque, qui a pu créer trois emplois pour ce marché. Nous allons les mettre en test chez des prospects un peu partout dans le monde. Et on cherche au minimum 300 000 euros pour se lancer"*, poursuit Dominique Deguitre. Une goutte de rosée iséroise qui devrait faire de grandes rivières… ■

Véronique Granger

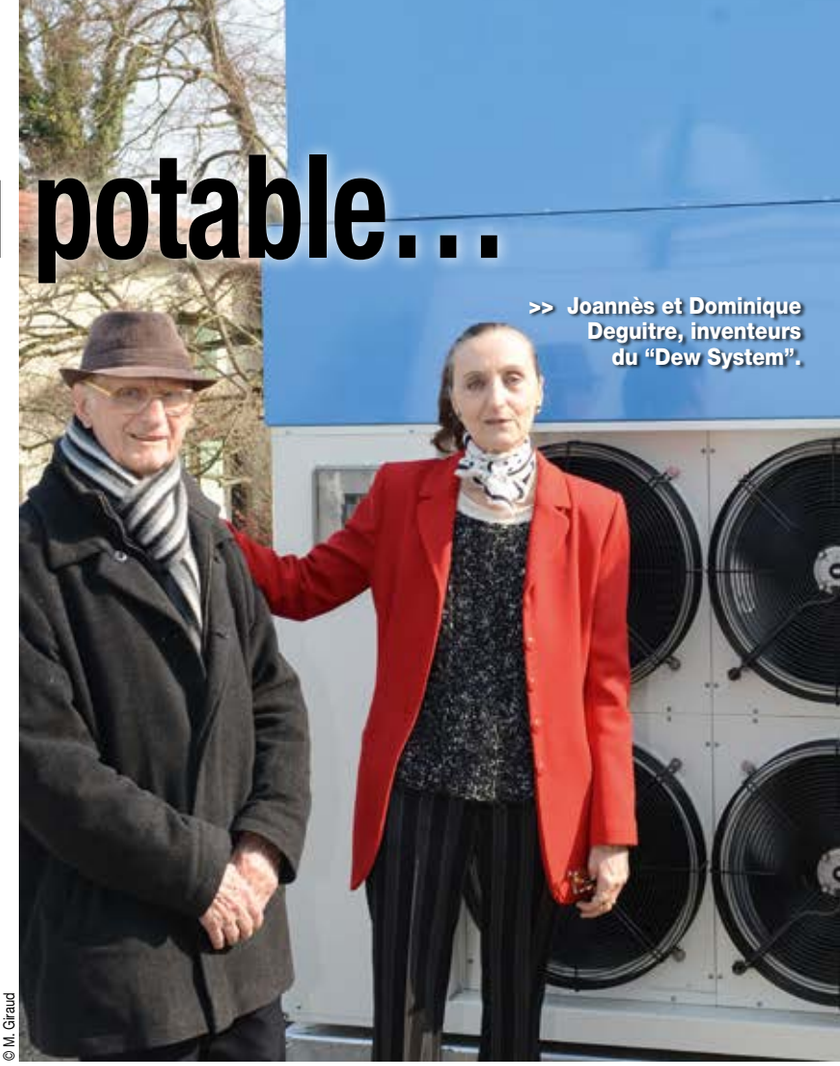

>> Joannès et Dominique Deguitre, inventeurs du "Dew System".

© M. Giraud

Comment ça marche ?
1 Fourniture d'énergie par un panneau solaire, une éolienne ou une prise électrique
2 Récupération de la vapeur d'eau dans la base
3 Evacuation et stockage de l'eau (1 000 litres par jour pour une petite unité) dans le réservoir

L'aide au développement expérimental du Conseil général

***"Entre la phase de recherche et développement et la mise sur le marché, il manquait un maillon essentiel dans le financement de l'innovation, qui fait que beaucoup de PME n'arrivent pas au bout du processus"*, souligne Christian Pichoud, vice-président du Conseil général chargé du développement économique et du tourisme. L'aide au développement expérimental du Conseil général, lancée en 2013, leur permet de financer la mise au point d'un prototype pour finaliser leur produit et le tester avant industrialisation auprès de clients potentiels.**

Pour être éligibles, les entreprises doivent être implantées en Isère et présenter un projet innovant – solution à un problème encore non résolu. Le produit doit aussi offrir des retombées potentielles en terme de création d'emplois ou de développement économique sur le territoire. Une douzaine d'entreprises iséroises ont déjà bénéficié en 2013 de ce nouveau dispositif départemental pour un montant total de 300 000 euros.

>> Contact : 04 76 00 37 14.

+ de photos sur www.isere-magazine.fr

>> La salle des illustres matheysins.

>> Calèche de colporteur de 1907.

Le Musée matheysin

A La Mure, le Musée matheysin retrace depuis 20 ans la riche histoire de ce « plateau humide » — Matacena en latin —, réputé pour ses paysages de lacs et de montagnes.

Où est-il situé ?

Le Musée matheysin est installé dans la maison Caral, au cœur du bourg d'origine médiévale, près du beffroi datant de 1720 et de la halle du XIX[e] siècle. Le bâtiment englobe l'ancien hôtel particulier de la famille Caral, sur lequel est greffée une tour du XII[e] siècle, possible vestige de l'ancien château delphinal.

Son histoire

En 1976, la ville de La Mure acquiert la maison Caral pour la transformer en musée et confie à Bernard de la Fayolle, conseiller municipal, le soin de réunir le *« patrimoine naturel, historique et culturel de la région matheysine »*. Dès 1977, associé au docteur Pierre Barnola, il explore inlassablement les cantons de La Mure, Corps et Valbonnais et collecte outillage agricole et artisanal, attelages divers — dont trois corbillards ! —, tableaux et vestiges archéologiques. En 1978, se crée l'association « Pour un Musée matheysin » qui mobilise érudits et passionnés. Après de lourds travaux et une muséographie confiée aux services du Conseil général, le musée ouvre au public en 1994. Dans la foulée, naîtra la revue du musée : *Mémoire d'Obiou.*

Que présente-t-il ?

Il retrace, sur 600 m², l'histoire et les activités traditionnelles de ce pays, situé à 900 mètres d'altitude. La visite est chronologique et débute par la présentation de cette région de moyenne montagne. La salle d'archéologie abrite des collections du Néolithique au Moyen Age et présente, notamment, des objets issus des fouilles gallo-romaines, effectuées dans les années 1980. Monnaies, céramiques, meule… attestent de la vigueur commerciale et artisanale de La Mure antique.

Remontant le temps, le musée nous entraîne ensuite au temps des guerres de Religions. Important bastion protestant fortifié par Lesdiguières, la ville fut vaincue, en 1580, par les troupes catholiques de Charles de Lorraine. 37 jours de siège ont ruiné citadelle, maisons et remparts. Quelques armes, hallebardes, canons et boulets, témoignent de ces combats, illustrés aussi de plans et d'une maquette.

Les espaces suivants évoquent la période napoléonienne et les débuts de l'ère minière. D'abord extrait par les paysans quand le charbon affleurait le sol, l'anthracite est exploité industriellement jusqu'en 1997, date de la fermeture du dernier puits. La visite se poursuit par une évocation de la vie rurale – élevage, moisson, habitat traditionnel… — puis par la ganterie et le colportage, activité phare du Valbonnais vers 1900. Une authentique calèche de marchand, datant de 1907, est d'ailleurs exposée avec tous ses articles.

Enfin, comment ne pas évoquer l'étage dédié aux illustres matheysins, artistes et figures locales parmi lesquels le très anticlérical député-maire du XIX[e] siècle Alfred Chion-Ducollet, les sculpteurs Auguste Davin et Robert Ibanez, ou encore les peintres Victor Miard et Claude Garanjoud, dont l'épouse a cédé au Musée matheysin plusieurs centaines d'œuvres. C'est en musique, sur les chants d'oiseaux d'Olivier Messiaen, compositeur mondialement connu et Matheysin d'adoption — il est enterré à Saint-Théoffrey —, que l'on parcourt et quitte la maison Caral et ses riches trésors. ■

Richard Juillet

>> Contact : 04 76 30 98 15. Ouvert du 2 mai au 31 octobre, tous les après-midis sauf le mardi.

Le "clou" du musée

L'histoire locale prétend que Napoléon 1[er] aurait « oublié » cette malle à La Mure, le 7 mars 1815 à son retour de l'Ile d'Elbe. Fabriqués durant les XVII[e] et XVIII[e] siècles en Allemagne, ces coffres étaient décorés en Hollande. Dits aussi « coffres de Nuremberg », « coffres de corsaire » ou encore « coffres de trésorier de marine », ils étaient boulonnés dans les cabines des officiers à bord des navires. Léguée vers 1910 à la ville de La Mure par un collectionneur murois, Alexis Echinard, la malle a été présentée avec la calèche de l'Empereur lors de l'Exposition internationale de la houille blanche et du tourisme de Grenoble en 1925.

© Photos : F. Pattou

Aux alentours

A quelques pas du Musée matheysin, vous pouvez découvrir, au 69 rue du Breuil, une exposition consacrée au Murois le plus connu au monde, saint Pierre-Julien Eymard, canonisé en 1962 et fêté le 2 août. A La Motte-d'Aveillans, le musée La Mine Image vous invite à découvrir l'univers des mineurs d'anthracite. A Pierre-Châtel, la Pierre-Percée, l'une des sept merveilles du Dauphiné, s'offre à vous après un quart d'heure de marche, tandis qu'à Laffrey trône l'imposante statue de Napoléon sur la Prairie de la Rencontre. Depuis La Mure, on peut aussi se rendre au sanctuaire de La Salette (40 km) ou à la Maison du patrimoine de Pellefol (25 km). Enfin, comment ne pas résister aux plaisirs aquatiques, des lacs de Laffrey, Petichet, Pierre-Châtel, Monteynard et Valbonnais.

Des Coulmes au Roya

Eau, roche et bois façonnent ce territoire de charme étagé entre Vercors et vallée de l'Isère. Des noyers dans la plaine, des forêts en altitude, douze villages de caractère et des joyaux touristiques...

Illustration : © Bruno Fouquet

Au sud de l'Isère, mitoyen du département de la Drôme, le canton de Pont-en-Royans s'étend du plateau du Vercors aux berges sud de l'Isère en déployant ses richesses touristiques. En vedette, les perles naturelles que sont le massif boisé et sauvage des Coulmes et les vertigineuses gorges de La Bourne. Cette rivière appréciée des pêcheurs entaille le Vercors sur plus de 40 kilomètres avant de se jeter dans l'Isère à Saint-Just-de-Claix.

Autres attraits célèbres : les maisons suspendues de Pont-en-Royans, la grotte féerique de Choranche, les falaises de Presles avec ses 250 voies d'escalade. Ce terroir béni des dieux est également connu pour deux des fleurons de la gastronomie iséroise : la noix de Grenoble et le fromage de Saint-Marcellin.

De roches et d'eau

Forgé par l'eau, entaillé de gorges, avec ses torrents fougueux et ses cascades jaillissantes, ce territoire offre des particularités naturelles exceptionnelles. Beauté des falaises et des canyons, sculptures de roche jusque sous la terre, richesse de la biodiversité... Sa vocation touristique, surtout sur ses hauteurs, s'est affirmée avec 40 000 visiteurs par an au Musée de l'eau de Pont-en-Royans, 100 000 pour les grottes de Choranche et des dizaines de milliers de touristes qui sillonnent les routes pittoresques du secteur, en voiture, en moto ou à vélo, à pied ou à VTT. Ses richesses naturelles, l'accueil authentique des habitants, les fêtes de villages sont autant d'atouts. Le canton de

ns

de photos
www.isere-magazine.fr

>> Les maisons suspendues de Pont-en-Royans, au-dessus de La Bourne sont une des curiosités architecturales les plus saisissantes de l'Isère.

Photos : M. Giraud - F. Pattou

>> Saint-André-en-Royans, village de charme.

>> Choranche, au pied des rochers de Presles.

>> La cité pontoise s'anime en été.

>> Les vestiges grandioses de l'ancien palais delphinal à Beauvoir-en-Royans.

Pont-en-Royans se caractérise aussi par ses villages de charme. Le territoire abrite douze communes (2) de caractère. La plus remarquable reste Pont-en-Royans, le chef-lieu, véritable porte du Vercors, avec la courbe de ses maisons aux façades colorées qui surplombent la Bourne. En poursuivant la route menant au plateau du Vercors, on trouve Choranche, ancienne station thermale endormie, posée au pied des rochers de Presles qui séduit par son charme suranné. Dispatchés de part et d'autre de la Bourne, paisibles et typés, avec seulement quelques dizaines d'habitants chacun, Presles, Rencurel et Châtelus ont le cachet des villages de montagne. En pleine nature, ils déploient un cœur de village autour d'un clocher et des hameaux de bout du monde.

Pays de lait et de noix

Même Saint-Just-de-Claix et Saint-Romans, les deux communes de la plaine les plus industrialisées, gardent des centres-bourgs typiques. Saint-Pierre-de-Chérennes, au milieu des noyers, ouvre l'une des routes pittoresques et panoramiques du Vercors qui mène à la forêt des Coulmes. Avant de grimper sur les hauteurs, il faut encore découvrir le village féodal de Saint-André-en-Royans, sur sa colline, à travers les circuits patrimoniaux de ses ruelles. Beauvoir-en-Royans, ancien fief delphinal, valorise également ses vestiges médiévaux. On découvre même une perle spirituelle : l'étonnant centre bouddhiste de Montchardon, perché à 800 m d'altitude, dans un site isolé de la commune d'Izeron.

Avant d'être un territoire touristique, le canton pontois est d'abord,

Tourisme et agriculture

© C. Lacrampe

>> Bruno Boissier, inventeur, en 2013, du mur rotatif pour grimper sans fin (!), a fondé Kit grimpe, en 1990. A Saint-Romans, Kit grimpe fabrique des murs d'escalade outdoor ou indoor (20 employés, 20 murs installés en Isère, 600 en France).

© C. Lacrampe

>> A Auberives-en-Royans, Emmanuel Micolod élève des porcs en plein air, produit des céréales pour les nourrir, et les transforme en charcuterie fermière vendue sur place, au marché de l'Estacade à Grenoble et à la Ferme des Saveurs à Voreppe.

© C. Lacrampe

>> Au col de Romeyère, à 1 000 mètres d'altitude, Marielle et Giovani Brunetto ont créé Cœur de montagne, un refuge-auberge, ouvert à l'année. Une nouvelle adresse de pays, cosy, gourmande et festive.

et depuis toujours, un terroir agricole, mariant agriculture de plaine et agriculture de montagne. Saint-André-en-Royans est la plus grosse productrice de lait de ce canton spécialisé dans la fabrication des fromages de Saint-Marcellin et de Saint-Félicien. Autre production locale : celle des noix. Le paysage de la plaine est marqué par l'alignement des noyers, le quadrillage des champs de céréales pour nourrir le bétail et les bois pour l'exploitation forestière. En montagne, l'agriculture reste largement polyvalente. L'agri-tourisme apporte sa pierre et l'engagement dans les productions biologiques, une plus-value appréciable, mais aussi une image du terroir valorisée.

Une démographie stagnante

Quant à l'industrie, elle est concentrée sur trois zones industrielles de la plaine, à Saint-Just-de-Claix, Saint-Romans et Beauvoir-en-Royans. A Saint-Just-de-Claix, l'Etoile du Vercors, fromagerie industrielle essentiellement dédiée à la fabrication du saint-marcellin, transforme le lait des agriculteurs locaux. A Saint-Romans, SDMS, entreprise de chaudronnerie high-tech dotée de salles blanches et d'outils de haute précision, produit des pièces très pointues pour l'aéronautique et la défense. Présente depuis 50 ans, elle emploie aujourd'hui 115 salariés dont 24 ingénieurs. Des entreprises originales sont également implantées ici, dont Kit Grimpe (voir portrait) qui fabrique des murs d'escalade depuis près d'un quart de siècle. La zone artisanale de Beauvoir-en-Royans abrite aussi STI Plastics, une autre entreprise de pointe, qui livre les plus grands laboratoires pharmaceutiques. Sans oublier des entreprises de construction et une coopérative céréalière.

La présence du musée de l'Eau a dynamisé le secteur, et les activités liées au tourisme tirent leur épingle du jeu. La population stagne pourtant à Pont-en-Royans. Dans la plaine, Saint-Just-de-Claix et Saint-Romans sont les

© D.R.

Le musée de l'Eau fait pétiller le tourisme

Installé dans une friche industrielle réhabilitée, ce musée a fêté ses 10 ans, en 2012. Avec 40 000 visiteurs par an, cette structure a sensiblement redynamisé la cité de Pont-en-Royans. Une muséographie moderne et intelligente permet de comprendre les cycles de l'eau, de découvrir aussi bien les coulisses des eaux du Vercors que celles de notre propre corps... Et bien entendu la nécessité d'économiser cette source de vie irremplaçable. On chemine dans la pénombre d'un espace muséographique à l'autre. Ambiance sonore, murs animés de textes et d'images, jeux interactifs... Les familles et les scolaires venus de toute l'Isère apprécient la nouvelle bulle de quiz et l'impressionnant film marin en 3D. Chaque année, le musée se renouvelle. L'été 2014 voit l'arrivée d'un nouveau dessin animé : 20 000 lieues sous les mers. La visite se termine par une exposition de photos sur le thème de l'eau en Himalaya, présentée dans le bar... à eau, riche d'une collection de 1 700 bouteilles ! Une centaine sont en vente dont l'eau artésienne de Voss, parmi les plus pures au monde, jaillissant d'une couche aquifère vierge et protégée pendant des siècles sous la glace et la roche de la Norvège centrale. Quant au restaurant du Musée, estampillé du Label Parc du Vercors, il propose des plats du terroir et dispose d'une terrasse en surplomb de la Bourne et ses baigneurs, avec brume et jets d'eau.

>> Contacts : 04 76 36 15 53
www.musee-eau.com

>> Découverte

Photo : © F. Pattou

Les Carmes de Beauvoir-en-Royans

Berceau de l'histoire des Dauphins, le bourg fortifié de Beauvoir-en-Royans est implanté sous les contreforts du massif du Vercors, en surplomb de la vallée. Résidence des Dauphins dès 1258, le château fut abandonné en 1349, après la cession du Dauphiné à la France. Les vestiges, inscrits à l'inventaire des Monuments historiques, se réduisent à des portions de mur d'enceinte, une façade du donjon et des bribes de la grande chapelle. En revanche, le couvent des Carmes, édifié au XIV[e] siècle, à proximité immédiate, a traversé les âges. Magnifiquement restauré en 2009, il est ouvert au public et abrite deux musées. Le musée des Dauphins, émanation du musée delphinal fondé voici près d'un siècle par César Filhol, historien local, présente la vie des seigneurs et celle des moines au Moyen Age. Et le musée de la Flore s'attache aux plantes du Vercors sous l'angle de l'ethnobotanique, science de l'usage des plantes par l'homme. En prolongement, la cour du couvent abrite un jardin de simples où poussent 250 variétés de plantes utilisées autrefois. Des bornes sonores enrichissent votre visite extérieure : Humbert II, un moine et un villageois prennent la parole. Alors qu'un verger conservatoire présente les espèces de fruitiers d'antan, l'ancien séchoir abrite le Bistrot des Carmes, qui propose une cuisine typique du Vercors et organise des réceptions familiales ou d'entreprises.

>> Contacts : 04 76 38 01 01
www.couventdescarmes.com

Un spot de pêche à la mouche...

Les amateurs de pêche connaissent bien la Bourne et ses eaux vives, ses truites fario (la truite sauvage du Vercors) et ses ombres communs. La moyenne Bourne est gérée par l'AAPPMA (*) de Pont-en-Royans Gorges de la Bourne. La plus ancienne association du département, créée en 1901, est réputée pour la pêche à la mouche. De La Balme-de-Rencurel à Pont-en-Royans, en passant par Choranche, c'est le parcours le plus poissonneux de cette rivière sauvage. Les moucheurs, qui pêchent avec des leurres en forme d'insecte posé à la surface de l'eau, traquent les «grosses» truites dont certaines de plus de 70 cm.

© D.R.

www.peche-bourne-vercors.fr

** : Association agréée de pêche et de protection en milieu aquatique.*

... et un lac de plaine où se ressourcer

Façonné par l'eau, avec la Bourne qui entaille le Royans, des eaux vives qui invitent à dévaler en canyoning et patauger dans les bassins naturels, ce territoire offre un autre site de baignade. Ainsi, dans la plaine, sur les terres sauvages de Saint-Romans, le lac du Marandan, récemment mis en valeur, constitue une oasis bienvenue. Au milieu d'une forêt de chênes centenaires de 50 hectares, on peut se baigner, faire du canoë, pêcher, randonner en sous-bois et même séjourner dans de jolies cabanes. Le site est également l'un des quatre points de départ des circuits de VTT Royans-Coulmes.

Base de loisirs du lac de Ma-

© M. Giraud

randan, Saint-Romans : 06 09 73 00 77 - www.camping-lac-vercors.com www.vtt-vercors-coulmes.mobi

deux seules communes du canton à dépasser le millier d'habitants. Ceux-ci jouissent de la proximité des grands axes de communication. Pour rester au pays, de nouveaux venus relancent de petites exploitations délaissées et jonglent avec plusieurs métiers (bûcheron, accompagnateur en montagne...). Quelques nouveaux habitants, venus renflouer la population des petits villages, s'inventent ainsi un mode de vie qui leur correspond, en immersion dans la nature. ■

Corine Lacrampe

>> Office de tourisme de Pont-en-Royans – Porte du Vercors : 04 76 36 09 10. www.ot-pont-en-royans.com

(1) : le massif des Coulmes abrite aussi l'ENS des Ecouges et une belle forêt d'altitude, riche en hêtres, déployée sur 1 600 hectares et sillonnée de sentiers pédestres, équestres, vététistes

(2) : Auberives-en-Royans (370 habitants), Beauvoir-en-Royans (76), Châtelus (90), Choranche (136), Izeron (773), Pont-en-Royans (892), Presles (102), Rencurel (317), Saint-André-en-Royans (334), Saint-Just-de-Claix (1 230), Saint-Pierre-de-Chérennes (480), Saint-Romans (1 740).

© M. Giraud

>> Le village de Rencurel.

L'action du Conseil général

© M. Giraud

Le conseiller général du canton de Pont-en-Royans est Bernard Perazio. Les 12 communes de ce terroir rural et montagnard sont fortement soutenues par le Conseil général de l'Isère pour leurs aménagements structurants, mais aussi pour les équipements touristiques et les événements qui animent la vie locale. Le canton bénéficie de la présence, à Pont-en-Royans, d'un collège moderne (310 000 euros de travaux depuis 2010) et d'un gymnase intercommunal.

© F. Paitou

>> Bernard Perazio, conseiller général du canton.

Il y a cinq ans, le Conseil général a lancé d'importants travaux pour sécuriser la route des gorges de la Bourne, itinéraire touristique de premier plan qui relie Pont-en-Royans au plateau du Vercors. Le coût total de ce chantier, qui s'étalera jusqu'en 2018, s'élève à 25 millions d'euros. Par ailleurs, le Conseil général achèvera en 2015 la construction du nouveau pont sur l'Isère, à Izeron, qui permettra de relier l'agglomération de Saint-Marcellin sur la rive droite. Un chantier de 16,5 millions d'euros qui améliorera les déplacements locaux.

Le Département soutient également les communes pour les voiries traversant leurs agglomérations, à La Balme-de-Rencurel (120 000 euros), Pont-en-Royans (210 000 euros), Auberives-en-Royans (110 000 euros) et Saint-Romans (300 000 euros) et bientôt Saint-Pierre-de-Chérennes.

A Auberives-en-Royans, le Conseil général financera la réalisation d'un commerce de première nécessité avec une subvention de 87 500 euros. A Pont-en-Royans, citons encore la rénovation-extension de la salle des fêtes (98 600 euros). A Châtelus, le Conseil général a participé à la protection des habitations contre les risques naturels (120 000 euros). A Rencurel, le clocher a pu être réhabilité (15 980 euros). Il est encore intervenu à Saint-Pierre-de-Chérennes dans la création d'une salle socio-éducative (48 000 euros) et à Saint-Romans, pour la rénovation de la salle polyvalente (25 500 euros).

Philippe Gallin > agent équestre

Protecteur de la nature

© M. Giraud

Il y a deux ans, Philippe Gallin, 56 ans, était encore chef de bloc opératoire à l'hôpital de Voiron. *"Un métier que j'ai beaucoup aimé. Mais après 30 ans d'expérience, j'ai eu besoin de quitter l'atmosphère confinée du bloc, sa lumière artificielle, la coiffe et les lunettes de protection."* Depuis, il a créé GPC (Garde et protection à cheval), une brigade équestre de sécurité privée, à Saint-Bueil, le village où il a grandi, à cinq kilomètres de Saint-Geoire-en-Valdaine. Cette activité lui permet de concilier le plaisir de l'équitation. Il l'a découverte dans les années 1990 avec ses enfants alors âgés de huit et six ans, et sa passion de l'environnement. *"La nature est de plus en plus fréquentée. En contrepartie, les risques de déprédations sont bien réels"*, explique cet amoureux des grands espaces et de la faune sauvage. Ni assermenté, ni agent de répression, le garde équestre est un médiateur, chargé de faire respecter les règles de bonne conduite et le règlement intérieur d'un site : sécurité, gestion des déchets, interdiction de faire un feu… Les chevaux s'avèrent des auxiliaires précieux. Les promeneurs s'approchent pour les caresser, ce qui permet d'engager la conversation et de les sensibiliser à l'environnement. *"Autre avantage, le cheval est rapide, et il accède aux zones non motorisées. Enfin, de par sa stature, il impose le respect"*, ajoute Philippe Gallin. Le Conseil général lui a mis le pied à l'étrier l'été dernier, en lui confiant la surveillance de son ENS (espace naturel sensible) du Bois des Vouillants, à Seyssinet-Pariset, dans l'agglomération grenobloise. Depuis, Philippe Gallin passe ses journées à cheval, à l'entraînement ou en mission.

Marion Frison

Héléna Amalric > designer

De la lumière avec un champignon

© M. Giraud

Elle pourrait venir du pays des elfes et des fées. Héléna Amalric, 29 ans, habitante de Lalley dans le Trièves, diplômée de l'école des arts et techniques de Lyon, crée des veilleuses à partir d'un champignon bioluminescent, une variété de pleurotes que l'on trouve dans nos forêts. Pour cela, elle s'est associée à un chercheur lyonnais spécialisé dans la microbiologie. *"La bioluminescence existe chez de nombreux organismes, de la bactérie à la luciole. 65 variétés de champignons ont cette propriété,* explique-t-elle. *Ce phénomène s'expliquerait par la présence d'une enzyme qui réagit à l'oxygène."*

Cette lampe se présente sous la forme d'une boule de verre renfermant un microsystème où vit le champignon. A la nuit tombée, elle donne une jolie lumière vert pâle... sans avoir besoin d'électricité ! Pour que la magie opère, il suffit de nourrir le champignon avec des morceaux de bois frais et de la sciure de chêne ou de hêtre, de lui donner à boire et de le maintenir à une température de 19°C minimum. Présentée à la Biennale du design de Saint-Etienne en 2013, cette veilleuse a reçu le prix de "l'innovation au natur'elle" de l'AFRAT (Association pour la formation des ruraux aux métiers du tourisme). Pour l'heure, ce n'est qu'un prototype. Héléna devrait le commercialiser à grande échelle dans les prochains mois. *"Ce concept 100 % naturel pourrait un jour être utilisé pour éclairer nos villes",* prédit-elle.

Annick Berlioz

Claude Brun > illusionniste

La magie : une passion, un métier…

© D.R.

***"A l'école, j'étais très fort en magie, mais beaucoup moins dans les autres matières",* plaisante-t-il. A 46 ans, Claude Brun, qui réside à Saint-Hilaire-du-Touvet, parcourt le monde avec ses numéros visuels et autres séances de tours de cartes. Il est même devenu, en 2012, l'un des artistes les plus renommés de sa profession, en remportant le deuxième prix du Championnat du monde de magie, à Blackpool, en Angleterre, avec son numéro « Les Chapeaux blancs » qu'il partage avec Jérôme Helfenstein. Un spectacle surprenant de poésie qui, préalablement, lui avait déjà ouvert les portes des théâtres parisiens Bobino et Mogador, et surtout, de l'émission de Patrick Sébastien, « Le plus grand cabaret du monde ». Une carrière exaltante pour cet authentique Tronchois, qui a appris la magie en famille. *"Quand on jouait à la belote le dimanche après-midi, il y avait toujours un parent pour me montrer un tour de cartes,* explique-t-il. *Vite passionné, j'ai acquis des ouvrages spécialisés et rencontré plusieurs magiciens grenoblois qui m'ont encouragé, formé et mis le pied à l'étrier."* Le bouche-à-oreille, sa passion communicative et sa dextérité ont fait le reste. A tel point qu'en 2002, il choisit de quitter définitivement son métier d'infirmier au CHU de Grenoble pour honorer des contrats de plus en plus nombreux. Sans avoir auparavant émerveillé quelques patients alités ! Dans quelques jours, c'est au Brésil qu'il exportera son art et sa passion. Un Michel Drucker local le veut absolument dans son émission TV, avec son sac à malices... Ce qui ne l'empêche pas de trouver toujours autant de plaisir à travailler dans sa région.**

Richard Juillet

Michel Viollet > pâtissier-chocolatier

Un ambassadeur de la pâtisserie

Enfant, Michel Viollet adorait dessiner et rêvait de devenir architecte. C'est finalement dans la pâtisserie qu'il a exercé sa créativité, un domaine dans lequel il excelle. A 62 ans, ce pâtissier-chocolatier de Bourgoin-Jallieu affiche un parcours jonché de récompenses, dont le titre de Meilleur ouvrier de France (MOF) en 1989. Michel est en effet un "ambassadeur" de sa profession. Son titre le conduit dans de nombreux pays (Japon, Urkraine, Dubaï…), où il fait découvrir les spécificités de la pâtisserie française. Il est aussi membre du Comité organisateur de la coupe du monde de la pâtisserie et forme des élèves dans les meilleures écoles de France. *"La transmission de l'exigence et du savoir-faire artisanal me tient à cœur"*, souligne-t-il. Artiste "contrarié", Michel amène également sa fibre créative dans la pâtisserie : *"A mes débuts, je me suis fait connaître en reproduisant au pinceau des tableaux ou des photos sur mes gâteaux"*. Il a aussi été médaille d'argent au concours Arpajon de pâtisserie artistique (pièce en sucre et chocolat). Créer, c'est aussi inventer de nouvelles recettes, comme l'Isernoix – gâteau à base de noix de Grenoble, miel, pépites de chocolat et caramel à la fleur de sel. Michel l'a présenté au Président de la République, en septembre dernier, à l'occasion de la Fête de la pâtisserie à l'Elysée, où il représentait la région Rhône-Alpes.

© D.R.

Sandrine Anselmetti

Sylvain Berger > éducateur sportif

Il mise sur le sport adapté

***"Les personnes âgées ou handicapées prennent confiance en leurs capacités quand on leur propose de participer à des activités auxquelles elles ne pensaient pas avoir accès, notamment à des activités de pleine nature"*, estime Sylvain Berger. Ce jeune éducateur de sport adapté grenoblois, qui a travaillé en maisons de retraite et en centres hospitaliers avant de rejoindre le CDHI (Comité départemental handisport), sait de quoi il parle. Il fait voler en parapente des octogénaires, les accompagne en tandem ski, et les initie au fauteuil tout terrain. Dans le même esprit, il anime au sein de l'association Grenoble Handisport une section de Torball, un sport collectif qui se joue avec un ballon sonore. Deux équipes composées de trois joueurs aveugles ou valides portant un masque, jouent alternativement en défense et en attaque, sur un terrain de 16 x 7 mètres. Les attaquants tentent de marquer un but dans les cages de l'adversaire en lançant le ballon à la main. *"Ce sport développe les capacités de concentration et de repérage dans l'espace, mais aussi la cohésion de groupe. Les personnes malvoyantes en tirent aussi un bénéfice durable, en termes d'estime de soi"*, explique Sylvain, qui entraîne chaque semaine huit joueurs, et caresse le projet d'emmener une équipe en compétition dès septembre 2014. Quand il n'est pas sur les terrains de sport, Sylvain intervient dans les clubs sportifs et les entreprises iséroises, pour les sensibiliser à la pratique handisport.**

© D.R.

Marion Frison

Stéphanie Rivera > championne du monde de kick boxing

Une femme de combats

© D.R.

Pari réussi ! Stéphanie Rivera, 38 ans, est revenue des championnats du monde de kick boxing (ou "boxe pieds-poings"), qui ont eu lieu en décembre dernier en Turquie, avec un titre dans chacune de ses disciplines : championne du monde de light contact et vice-championne de point fighting, dans la catégorie "vétérans + de 65 kg". Cette habitante de Charantonnay, en Nord-Isère, a participé à cette compétition aux côtés de 950 boxeurs de 65 pays, répartis dans quatre disciplines. *"Je suis fière mais je relativise car il y a moins de concurrence en vétérans. Pour moi, c'est surtout une belle victoire sur la maladie !"*. A l'âge de 24 ans, alors qu'elle pratiquait la boxe depuis une dizaine d'années, Stéphanie a en effet été atteinte par une spondylarthrite ankylosante, une maladie inflammatoire qui ossifie les articulations du bassin et de la colonne vertébrale : *"Pendant 10 ans, c'est un autre combat que j'ai mené, contre la douleur et la maladie"*. Passionnée, elle a quand même continué dans l'univers de la boxe, côté administration. En 2010, avec son mari, elle a même créé un club à Charantonnay. Puis, la même année, un nouveau traitement médical lui permet de retrouver un confort de vie… et de reprendre la boxe. Jusqu'à atteindre le plus haut niveau en décembre dernier ! Stéphanie est aussi membre du Comité olympique Rhône-Alpes, présidente de la ligue Rhône-Alpes de full-contact et entraîneur bénévole dans son club...

Sandrine Anselmetti

Ces associations qui font

Société

Le jeu en vaut la chandelle

Jeu de pions en Egypte 3 000 ans avant Jésus-Christ, bilboquet et palet breton en France au Moyen Age… de l'Antiquité à nos jours et partout dans le monde, le jeu a toujours fasciné les hommes. Créée à Grenoble en 1994, la compagnie Festijeux sillonne depuis 20 ans les villes et les campagnes avec des jeux traditionnels qui ont marqué l'histoire. *"Nous avons plus de 1 800 jeux géants en bois originaires d'une centaine de pays, que nous fabriquons nous-mêmes,* explique Jean-Marie Albert, son fondateur. *Depuis sa création, l'association a réalisé 7 350 interventions dans 95 départements et plus de 15 pays du Canada aux Emirats Arabes Unis."*

© F. Pattou

Festijeux travaille avec les communes et offices de tourisme qui organisent des festivals, foires et inaugurations. *"Selon la saison, nous nous installons à l'intérieur ou à l'extérieur avec cinq à six jeux. Notre équipe incite le public à participer."* Parmi les jeux qui suscitent le plus d'enthousiasme : le jeu de l'assiette, sorte de pétanque picarde qui se joue avec des rondins de bois, le Pass'trappe, qui consiste à projeter un palet en bois dans l'équipe adverse à l'aide d'un élastique tendu ou encore le Birinic, qui vise à faire tourner autour de la main des quilles de bois.

>> Contacts : 04 76 22 03 16. www.festijeux.com

International

Leçon grandeur nature en Afrique

Depuis 2005, le Conseil général est présent au Sénégal dans la région de Tambacounda pour aider les habitants à reconvertir une zone de chasse de 120 000 hectares en réserve naturelle. Un projet exemplaire qui a déjà permis de mener de nombreuses actions pour protéger ce "paradis terrestre" et améliorer la condition de vie des villageois : construction de micro-barrages, formation à l'apiculture…

D.R.

C'est à ce titre que deux enseignants du lycée de Villard-de-Lans ont contacté le service de coopération décentralisée du Conseil général pour organiser un échange avec cette région d'Afrique située à l'écart des circuits touristiques habituels. *"L'objectif était de sensibiliser nos élèves aux conditions de vie des africains et à l'intérêt de préserver leur environnement"*, explique Xavier Saliaris, professeur en sciences économiques et sociales, à l'origine du projet. En décembre dernier et avec l'aide de la Région Rhône-Alpes, des élèves d'une classe de 1re ont ainsi passé une semaine à Goudiry, un bourg de 3 000 habitants à 800 kilomètres de Dakar. Ils ont pu échanger leurs réflexions sur le changement climatique et son impact sur l'agriculture. Prochaine étape, envoyer du matériel pédagogique à Goudiry et inviter les jeunes africains à Villard-de-Lans à l'automne prochain. *"Cette initiative a permis aux jeunes Isérois de toucher du doigt la réalité africaine. Une belle leçon grandeur nature qui ouvre les esprits vers plus de solidarité internationale !"*, se félicite Christine Crifo, vice-présidente du Conseil général chargée de la coopération décentralisée.

Culture

150 ans de musique

© D.R.

Elle est la doyenne des associations berjaliennes. L'Harmonie de Bourgoin-Jallieu fête cette année ses 150 ans ! Créée en 1864, dans une ville qui comptait alors 5 000 habitants (contre 27 000 aujourd'hui), la "fanfare de Bourgoin", a su grandir et évoluer au fil du temps. A l'origine, elle était composée exclusivement d'hommes, souvent des notables d'âge mûr, et il faudra attendre 100 ans avant que les premières femmes rejoignent ses rangs. Aujourd'hui, l'Harmonie de Bourgoin est un orchestre intergénérationnel de 55 musiciens, âgés de 12 à 80 ans, avec un répertoire varié : *"De* La Mort du cygne *à Lady gaga, en passant par Edith Piaf ou la musique du film* Le Parrain*, nous jouons des œuvres classiques et modernes",* souligne Martine Gauthier, la présidente. L'association propose des cours, participe aux cérémonies officielles et manifestations locales, donne un concert par an à Bourgoin-Jallieu, et une dizaine en Rhône-Alpes. *"L'ambiance est joyeuse, avec des sourires, des anecdotes et de l'énergie dans les rangs. Chacun donne le meilleur de soi"*, raconte Jean-Yves, 56 ans, joueur de saxophone et membre depuis 1968. Pour ses 150 ans, l'association propose une exposition, du 27 au 31 mai, sur la vie de l'harmonie depuis 1864 (photos anciennes, instruments d'époque, ateliers découverte…) et un temps fort, le 31 mai : un concert des équipages de la flotte de Toulon, l'un des plus grands orchestres militaires français, avec 75 musiciens professionnels.

>> Contact : http://harmonie.bj.free.fr

bouger l'Isère

Danse

Champions du monde de danse country !

D.R.

Logiquement ce sont des Américains qui auraient dû remporter cette coupe du monde. Et bien non, des petits "Frenchies" de l'Isère les ont détrônés. C'est à Nashville, aux Etats-Unis, le berceau de la discipline, qu'ils ont été sacrés champions du monde de danse country. La "team" compétition du club "Western Pleasure" de Villette-d'Anthon, ville de 4 300 habitants en Nord-Isère, a de quoi être fière ! Les 10 danseurs et leurs coachs ont remporté cette compétition internationale haut la main, en décembre dernier. *"Sur sept juges, six nous ont classés premiers, devant l'équipe de San Diego, championne du monde en 2011. Nous étions les seuls Français en course dans la catégorie "team open cabaret", face à des équipes américaines"*, souligne Pascal Rabilloud, coach de l'équipe et président du club. Créée en 2005, Western Pleasure regroupe 70 danseurs, âgés de 15 à 70 ans, encadrés par cinq animateurs bénévoles. *"La country se danse en ligne, comme le Madison, en groupe ou en individuel. Contrairement aux idées reçues, elle n'est pas forcément connotée western et banjo ! On crée des chorégraphies sur des musiques très différentes : Mickael Jackson, rock, électro…"*, explique Pascal Rabilloud. Le point fort de l'équipe championne, c'est justement la créativité et l'originalité. *"Nous avons gagné grâce à une chorégraphie très énergique. On a été le coup de cœur des juges car en dansant, nous racontons une histoire."* Prochain objectif : défendre le titre lors des prochains mondiaux, à Orlando en Floride.

Contacts : 06 71 43 32 87
www.western-pleasure.fr

Patrimoine

Renault passion

D.R.

Alpine A110, Caravelle, R8 Gordini, 4 CV… Ces voitures de légende ont toutes un point commun : elles arborent le losange caractéristique des Renault et sont, pour la plupart, âgées de plus de 30 ans. Membres du Club des amateurs d'anciennes Renault, Alpine et Gordini de l'Isère, André, Christian et Denis en possèdent un ou plusieurs modèles qu'ils bichonnent quasiment tous les jours. *« Il faut aimer l'automobile et savoir trifouiller la mécanique,* prévient Christian, *car ces voitures d'exception demandent de l'engagement et de l'entretien. »* Créée en 1996 à Grenoble, avec le soutien de Renault Galtier, l'association compte une quarantaine d'adhérents, couples et personnes seules, résidant principalement dans l'agglomération grenobloise. *"A l'heure où la société est de plus en plus autophobe, notre objectif est de faire perdurer l'esprit voiture, et surtout l'esprit Renault. Au club, nous accueillons tout le monde à condition de posséder un véhicule Renault, ancien ou présentant un caractère exceptionnel, et d'accepter l'esprit de convivialité et de partage."* Car la voiture est, en fait, le prétexte pour se retrouver lors de pique-niques ou de week-ends prolongés. Se conjuguent alors visites de sites culturels, découverte de paysages et pilotage en douceur. Des sorties principalement organisées dans la région Rhône-Alpes qui ont un double objectif : faire prendre l'air à leurs petits bijoux, tout en suscitant des vocations mécaniques.

>> Contacts : Car Isère, 04 76 25 58 53 ;
Email : d.gaillard@hotmail.com

en bref

Des produits locaux sur abonnement

En quatre ans, 300 Isérois ont déjà adhéré à l'association L'Equytable, à Grenoble. Son concept : des paniers de fruits, légumes et produits laitiers sur abonnement hebdomadaire ou bimensuel, issus d'une trentaine de producteurs locaux. L'association, soutenue par le Conseil général, propose aussi des paniers solidaires en lien avec les centres sociaux de l'agglomération grenobloise. Un moyen de soutenir l'agriculture locale et de donner à tous l'accès à des produits frais de qualité à un prix accessible, en tissant des liens de solidarité entre ville et campagne. Les produits sont récupérés tous les jours et livrés frais le soir même sur six points de distribution autour de Grenoble.
Contacts: 04 82 53 19 81 (du lundi au jeudi), lequytable@gmail.com, www.lequytable.org

20 ans de lutte contre l'homophobie

Les 16, 17 et 18 mai prochains, le Centre lesbien, gay, bi et trans (LGBT)/Cigale de Grenoble, qui rassemble 11 associations gays et lesbiennes iséroises, soufflera ses 20 bougies. Trois jours placés sous le signe du militantisme qui coïncideront avec la journée mondiale de lutte contre l'homophobie (17 mai) et le 1er anniversaire de la promulgation de la loi ouvrant le droit au mariage et à l'adoption aux couples de même sexe. Au programme, films, conférences, soirée dansante, marche des fiertés.
Contact : 06 72 15 83 28.

Devenez bénévole à SOS-Amitié

Sept jours sur sept et 24 heures sur 24, SOS-Amitié écoute des personnes en grande détresse et qui souhaitent parfois mettre fin à leurs jours. Au bout du fil, des écoutants bénévoles formés à l'écoute, insuffisants toutefois pour faire face au nombre croissant d'appels. L'association recherche des volontaires suffisamment solides psychologiquement pour étoffer son équipe de 43 bénévoles. Et veut mettre en place un système d'écoute par Internet.
Contacts : sosa.grenoble@wanadoo.fr
06 08 90 16 34.

de photos sur www.isere-magazine.fr

A la découverte des cadrans solaires de l'Isère

L'exposition du Musée dauphinois vous invite à découvrir les cadrans solaires de l'Isère. Un formidable voyage dans le temps.

Le saviez-vous ? Plus de 700 cadrans solaires ont été répertoriés en Isère par l'atelier Tournesol qui veille à leur conservation. Un record en France ! Peints ou gravés sur les murs des façades des maisons anciennes, ils constituent un patrimoine méconnu. Le Musée dauphinois, l'un des dix musées du Conseil général, nous invite à les découvrir.

Un outil pour mesurer le temps

"Le cadran solaire est un outil extraordinaire, rappelle Jean Guibal, directeur du Musée dauphinois. *Il permet de calculer l'heure en repérant au cours de la journée la course de l'ombre portée du soleil sur une tige appelée « style » ou « gnomon » projetée sur un plan gradué."* Mais avant d'en arriver là, les hommes ont utilisé de curieux instruments. La première partie de l'exposition présente des objets énigmatiques qui nous racontent l'histoire de la mesure du temps. Parmi les plus remarquables, une canne de berger, simple bâton planté dans le sol et quelque part l'ancêtre du cadran solaire, un cadran solaire portatif égyptien, daté de 712-332 avant Jésus-Christ. Ou encore un cadran gallo-romain situé sous une arcade du cloître du Musée dauphinois, sculpté dans la pierre, qui reflète la voûte céleste inversée avec les douze heures de la journée, du lever au coucher du soleil.

L'Isère, terre de cadrans solaires

La deuxième partie de l'exposition invite à découvrir la diversité des cadrans solaires de l'Isère à travers des photos et des bornes interactives. Sur les 700 recensés, 538 sont antérieurs au XIX[e] siècle et répartis dans 250 communes. Selon les estimations de l'Atelier Tournesol, l'Isère en comptait plus de 2 000, les deux tiers ayant disparu.

Le plus souvent, on les trouve dans des villages, en milieu rural, sur les murs des fermes et des maisons et rarement dans les bourgs. Cela s'explique par l'exiguïté des rues et leur manque d'ensoleillement, mais aussi par la présence d'horloges qui donnaient l'heure mécanique aux habitants. Dans les campagnes, les cadrans solaires étaient nécessaires pour rythmer la journée de labeur.

Une vingtaine de cadrans est antérieure au XVII[e] siècle, les autres ont été réalisés entre le XVII[e] et le XIX[e] siècle. Le plus courant est le cadran mural vertical, tracé sur un enduit ou fixé sur un mur. Il mesure en moyenne entre deux et quatre mètres carrés ! Une fois sur trois, il est orné de devises sur le temps qui passe et qui fuit… inexorablement. Lorsque ces cadrans sont signés, deux « maîtres cadranyiers » reviennent fréquemment : Hyacinthe Pascalis et Liobard. D'autres, plus rares, utilisent des miroirs pour renvoyer la lumière du soleil à l'intérieur d'un édifice. L'Isère en possède deux exemples : à Saint-Antoine-l'Abbaye, créé au XVI[e] siècle par le géomètre antonin Jean Borrel et dans l'ancien collège des jésuites au centre de Grenoble, actuel lycée Stendhal, datant de 1673. ■

Annick Berlioz

>> Jusqu'au 15 septembre Tous les jours sauf le mardi, de 10 h à 18 h et de 10 h à 19 h du 1er juin au 31 août. 04 57 58 89 01.

>>L'avis de l'élu

Pascal Payen, vice-président du Conseil général chargé de la culture et du patrimoine

"Un patrimoine à découvrir"

Pourquoi s'intéresser aux cadrans solaires ?

L'Isère possède un patrimoine très riche avec des sites archéologiques, des églises, des musées, des châteaux, des parcs et des jardins. Outre ces trésors, il y a aussi ce que l'on appelle le petit patrimoine qui est tout aussi remarquable et mérite d'être mieux connu et préservé : les lavoirs, les calvaires et les cadrans solaires qui témoignent de la vie des Isérois autrefois. D'où cette très belle exposition.

Le plus ancien

• **A Venosc.** Daté de 1669, orné de deux inscriptions : *« Cadran Occidental déclinant de 8 degrés »* et *« Sol qui nesci occasum »* (soleil qui ne connaît pas la fin).

un jeu de miroirs et grâce au reflet du soleil, indique les heures solaires locales et babyloniennes, le calendrier lunaire et les signes du zodiac.

Le plus célèbre

• **A Grenoble au lycée Stendhal :** Daté de 1673, sur cent mètres carrés de fresques. Par

Le plus insolite

• **A Apprieu.** Peint en 1788 sur un mur d'usine avec cette devise : *« Les heures sont lentes aux affligés mais courtes pour les gens heureux. »*

Le plus drôle

• **A Lans-en-Vercors.** Daté de 1781, sur le mur d'une maison, il arbore la devise *« Baccus a bu et boira, sur le tonneau chantera… »*

Peinture

>> Le 24 mai

Macadam Peinture

Au Touvet

©D.R.

Créer une œuvre picturale collective sur le thème de la nature : c'est l'objectif de Macadam peinture. Cette 6e édition, organisée en partenariat avec les différents acteurs sociaux, culturels, éducatifs et associatifs du village, réunira enfants, adolescents, adultes, seniors, personnes handicapées ou valides, artistes professionnels et amateurs dans un cadre festival et convivial. L'occasion de valoriser l'action des associations locales qui interviennent dans le domaine de l'art et de faire vivre le lien social et intergénérationnel.
Dans les rues du bourg.

>> Jusqu'au 28 juin

L'œuvre d'une vie

A Lalley

Lalley rend hommage à l'une de ses figures les plus attachantes, le peintre Édith Berger (1900-1994). Cette rétrospective de la vie d'une *"Grenobloise adoptée par le Trièves"*, présente des photos, des toiles mais aussi des œuvres inédites. Correspondante au Petit Dauphinois, secrétaire de mairie puis conseillère municipale à Lalley, Édith Berger a su saisir l'âme du Trièves à travers ses paysages et ses personnages. Elle aimait par-dessus tout *"restituer la vérité de l'instant"* qu'elle saisissait sur le vif, plantant son chevalet dans les champs du Trièves sous la neige d'hiver ou le grand soleil d'été.

Coups de cœur

>> Le 1er juin

Plantes et Jardins au Château du Touvet

Dans le cadre des « rendez-vous au jardin » organisés par le ministère de la Culture, le château du Touvet accueille la 6e édition de « Plantes et jardins ». Bulbes rares et plantes botaniques des cinq continents, vivaces connues et de collection, plantes aromatiques… Les visiteurs pourront bénéficier de conseils pour leurs plantations. Des artisans présentent

©D.R

également leur savoir-faire (ferronnerie, jouets, céramiques etc…) ou proposent leurs produits à la dégustation. Une occasion de visiter les somptueux jardins du château avec leur escalier d'eau.

Prix d'entrée unique – 2 euros - Gratuit pour les moins de 18 ans

>> Du 12 au 24 mai

Les Arts du récit

La 27e édition vous donne rendez-vous dans une trentaine de villes de l'Isère pour partager récits traditionnels ou contemporains avec des conteurs venus d'Asie, d'Afrique du Sud, du Maghreb, d'Europe… Une cinquantaine de spectacles et de rencontres sont organisés. Parmi les temps forts : le 12 mai, la soirée inaugurale vous entraîne sur les traces de Shéhérazade avec "Les Mille et une Nuits" de Nacer Khémir. "Place Tahrir : le jour où l'espoir nous a prises par surprise", par Jihad Darwiche et Henry Torgue avec les témoignages de femmes égyptiennes rentrées en résistance ; "Wrong side", création où Didier Kowarsky, Marc Démereau et Boris Havet se confrontent à l'univers de Tom Waits. Et pour clôturer cette édition, les 24 et 25 mai, Jennifer Anderson, Myriam Pellicane, Brigitte Carle, Gérard Potier et Didier Kowarsky, investissent la Salle noire à Grenoble avec des histoires troublantes.

04 76 51 21 82.
Programme complet sur : www.artdurecit.com

A l'Espace Giono. Les vendredis et samedis, de 16 h à 18 h. Entrée Libre. 04 76 34 78 23.

>> Jusqu'au 24 août

Alfred Bellet-du-Poisat

A Bourgoin-Jallieu

©D.R

Pour la première fois depuis sa mort, une exposition rétrospective est consacrée à Alfred Bellet-du-Poisat (1823-1883), "Du romantisme à l'impressionnisme." Elle rassemble environ 150 œuvres de ce peintre berjallien, présentées à travers les genres qu'il explora : scènes mythologiques, peintures de genre, œuvres religieuses et paysages. Si ses premiers maîtres furent Auguste et Hippolyte Flandrin, son art fut profondément marqué par sa rencontre avec Delacroix.
Musée de Bourgoin-Jallieu. 04 74 28 19 74.

Théâtre

>> Du 16 au 27 mai

Le Soleil juste après

A Crolles, Vizille, La Tour-du-Pin, La Mure, Saint-Égrève…

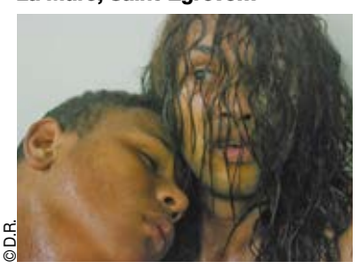
©D.R.

C'est la nouvelle création internationale de la Cie Ophelia théâtre montée avec des artistes des favelas du Brésil, des acrobates et musiciens marocains et des percussionnistes-danseurs du Togo. Spectacle hybride, il associe avec une énergie époustouflante danse, musique et théâtre autour du thème de la jeunesse dans le monde et plus particulièrement celle des milieux populaires.
Cie Ophelia théâtre, 04 76 57 13 68 12. www.opheliatheatre.fr

>> Du 26 juin au 5 juillet

Les Mains de bonne espérance

A Jarrie

©D.R.

Ne manquez pas cette grande et belle fresque théâtrale qui raconte les quatre dernières saisons des Jarrois (les habitants de Jarrie), avant le déferlement de la Guerre de 1914-1918. Les Mains de bonne espérance, c'est l'histoire d'hommes et de femmes, la reconstitution fidèle de la vie d'autrefois avant que tout ne bascule. La pièce met en scène de nombreux personnages : paysans, notables, lavandières et bien sûr la famille Jouvin, des gantiers qui contribuèrent fortement au développement de cette commune du sud de l'agglomération grenobloise. Chaque soir, ce sont 55 comédiens qui seront sur le plateau parmi lesquels 15 enfants des écoles élémentaires de Jarrie. Cette pièce de théâtre, née d'une collaboration entre la commune et la compagnie Acour, est le clou des animations organisées dans le cadre de « L'Année Jouvin », qui propose également de découvrir la ganterie et la famille Jouvin au travers d'une exposition, ou encore la visite guidée du Clos Jouvin.
Château de Bon repos. A 21h30. Réservations : contact@compagnie acour.com. 06 84 12 36 90 ou 06 28 33 46 07 ou 04 76 78 65 06.

>> Les 23 et 24 mai

Les 24 h de l'impro

A Fontaine

©D.R

Pourrez-vous tenir 24 h ? La ligue Ligue1Pro38 de l'Isère vous convie à une folle nuit de spectacles autour d'une suite de performances et d'improvisations théâtrales. Le principe :

LIVRES

livres

PATRIMOINE

GRESSE-EN-VERCORS

De Bernard Freydier et Bernard Brun-Cosme. Editions Histoire et patrimoine. 175 p. 22 euros

Pour réaliser cette monographie, Bernard (ex-instituteur et maire de Gresse-en-Vercors), et Bernard (ex-animateur de la Maison du parc), ont patiemment récolté plus de 250 photos anciennes, pour la plupart inédites, auprès des Gressois qui leur ont également confié "leurs" histoires. Une intimité chaleureuse que l'on retrouve dans le récit de l'aventure de ce pays de "rochers et de cailloux", définitivement marqué par la neige et les "sports d'hiver". C'est cette dernière piste qu'ont suivie les auteurs, retrouvant les clichés du premier concours de ski en 1908, du déneigement hippomobile de 1945, des débuts du tourisme et de la naissance des auberges, de la création de la station jusqu'aux derniers aménagements au pied du Praz.

PHOTO

EAUX DOUCES DES ALPES

De Rémi Masson. Biotope Editions. 160 p. 29 euros.

Né pas très loin du lac d'Annecy, Rémi Masson est un jour passé de l'autre côté du miroir ! Pour cet aventurier en herbe qui cherchait sa "terre incognita", ce fut une révélation. Sous la surface des lacs de montagne se cachait un monde inconnu, peuplé d'une faune et d'une flore extraordinaire. Plongeur-photographe, Rémi Masson a réuni dans cet ouvrage 15 années de clichés "capturés" sous la glace, à 2 600 m d'altitude, dans les lacs, torrents ou rivières souterraines de l'Isère et des deux Savoies. Ses images aux teintes subtiles, où le temps semble s'être figé, ont été récompensées par de nombreux prix.

16 "Improloco" interprétées entre le 23 mai, 21 h et le 24 mai, 21 h. A chaque Improloco, c'est un nouveau trio qui joue avec des invités surprise. Vous pouvez venir pour un seul Improloco ou plusieurs, ou, si vous êtes vraiment courageux, essayez d'assister aux 16 sans dormir !

A L'Improscénium. A partir de 21 h. 04 76 27 07 48.

>> Le 21 mai

Le jour où l'espoir

A Grenoble

©D.R

Sur scène, pas de décors, juste des chaises noires, figurant des manifestants. Nous sommes place Tahrir, au début de la révolution égyptienne de janvier 2011. Le conteur Jihad Darwiche va de groupe en groupe, d'une chaise à l'autre, pour faire entendre la voix des anonymes, et surtout des femmes, qui ont fait l'histoire. "Le jour où l'espoir nous a prises par surprise" raconte les histoires de Nadia, Leila, Asma, héroïnes du quotidien.

Espace 600. A 19h30. Tout public dès 13 ans. 04 76 29 42 82.

Musique

>> Le 16 mai

Peur du vide

A Villard-Bonnot

©D.R.

Peur du vide est un tour de chant féminin, composé d'une vingtaine de chansons interprétées par Emmanuèle Amiell au chant et Alain Moullé et Thierry Ronget aux instruments. Les styles musicaux abordés oscillent entre balade, bossa et pop légère. Avec beaucoup de sensibilité, Emmanuèle Amiell brosse le portrait de ses congénères. Si elle se moque de leurs travers, elle porte néanmoins un regard tendre sur le monde qui l'entoure.

Espace Aragon. A 18h30. 04 76 71 41 69.

>> Le 16 mai

Requiem de Mozart

A Grenoble

©D.R.

La chorale Gratiana a conçu ce spectacle autour de l'œuvre phare de Mozart, la célèbre messe de Requiem. En 1791, Mozart reçoit la visite d'un mystérieux messager qui lui passe commande d'une messe des morts en la mémoire de sa femme et que le compositeur devra livrer anonymement. Mais Mozart mourra avant d'avoir pu achever sa création... Pour la première partie du concert, les musiciens de l'ensemble Orchidée interprètent des pièces instrumentales de Mozart. Ils accompagnent ensuite la chorale Gratiana et les solistes des chœurs de l'Opéra de Lyon pour l'exécution du Requiem.

Eglise Saint-Jean, à 20h30. 06 89 99 02 43 ou 06 11 40 49 96.

>> Les 24 et 25 mai

Les rives du Danube

A Saint-Pierre-d'Allevard et Eybens

©D.R.

Dirigée par Florence Figari, la chorale Mosaïque et le groupe Kalynda vous convient à une balade sur les rives du Danube en compagnie de Bartok, Bardos et Brahms. Au programme, des extraits des *Zigeunerlieder*, et le 1er chœur de l'opus 41 pour voix d'hommes de Brahms, des chants slovaques pour chœur mixte et piano ainsi que les extraits des 27 chœurs pour voix de femmes a capella de Bartok.

En l'église de Saint-Pierre-d'Allevard, à 20h30, le 23/05. En l'église d'Eybens, à 20h30, le 24/05. 04 76 08 12 44.

>> Le 6 juin

Rythmes de Casamance

A Pontcharra

©D.R.

L'association Colobane vous invite à partager un morceau de la culture africaine et plus précisément de Casamance au Sénégal. La première partie de la soirée, consacrée aux percussions et danses sénégalaises, est animée par les artistes amateurs de Colobane. Pour la seconde partie, DJ Goddka, artiste grenoblois, vous fera découvrir les rythmes puissants de l'afrobeat.

Au Coléo. A 20h30. 06 26 42 21 34. www.assocolobane.com

Festival

>> Du 3 mai au 8 juin

Festival Marie Colline

A Saint-Sauveur, Saint-André-en-Royans, Saint-Marcellin et Chevrières

Pour ses 7 ans, l'association Histoire de dire réunit artistes et associations pour vous faire (re) découvrir ses plus récentes créations. Les spectacles sont programmés suivant l'ordre chronologique de leurs intrigues, du XVe siècle à nos jours. Un spectacle interactif pour enfants clôturera le festival.

©D.R.

Programme complet au 06 82 57 24 14.

>> Du 16 au 18 mai

Carnets de voyage

A Beaurepaire

8e édition pour ce salon organisé par l'association l'Oiseau Lire, en partenariat avec la bibliothèque et le cinéma l'Oron. Le 16 mai, projection de *Föllmis'destiny,* qui retrace 30 ans de vie

et d'aventure du photographe Olivier Föllmi en Himalaya et au Zanskar. Au programme : expositions et rencontres avec une vingtaine de carnettistes et conférenciers, ateliers de réalisation de petits carnets, projections de diaporamas en présence des artistes voyageurs…

©D.R.

Salle du Rocher. Entrée libre. 04 74 54 77 67.

>> Le 23 mai
Tous créateurs

A Voiron

©D.R.

Le Grand Angle et la Ville de Voiron ont confié à la compagnie Komplex Kapharnaum le soin d'orchestrer le grand spectacle participatif et populaire de la Biennale 2014. Cette dernière adapte pour l'occasion son spectacle "Figures libres". Dès 20 h, spectacles fixes et déambulatoires se succèdent au cœur de ville avant d'intégrer une grande parade et un final devant l'église Saint-Bruno.
Le Grand Angle. 04 76 65 64 64.

>> Du 24 mai au 10 juin
Powerfull gospel

A Cessieu, l'Isle d'Abeau, Crémieu

©D.R.

Organisé par l'association La Mano Di Dio, ce Festival de gospel rassemble les choristes des différentes formations du Nord-Isère. La 8e édition, placée sous l'égide de son parrain Marcel Boungou, "la voix d'or du gospel", présente de nombreuses chorales souls et gospel. Concerts au profit des associations œuvrant pour les enfants démunis du Congo et de Autisme Envol Isère.
Programme détaillé sur www.lamanodidio.org. 06 31 96 56 32.

>>Le 24 mai
Lire au coin de la rue

A Revel-Tourdan

Biennale festive et culturelle consacrée à la lecture publique. Pour cette 3e édition, contes, musique, danse, jonglage tissent un lien entre les auteurs de "tous les temps" et le patrimoine architectural du village, notamment le château de Barbarin. Après une visite historique du bourg, découvrez "Les Tréteaux de Saturne", "Les Fous de balles", "Quoi de neuf Monsieur La Fontaine", un spectacle musicalo-cartoonesque, le parcours lecture "En corps Livres!" Mais encore des ateliers moto, fanzines ou chorégraphies, un apéro troc-livres et un concert de clôture avec Polyglop.

©D.R.

Entrée libre. 04 74 85 33 26.

>> Du 4 au 8 juin
Le Pays se livre

A Saint-Etienne-de-Saint-Geoirs

©D.R.

Le Syndicat mixte du pays de Bièvre-Valloire organise la 5e édition du "Pays se Livre", manifestation littéraire sur plusieurs communes, associée depuis 2013 avec le "Festival des Jeunes auteurs", qui s'inscrit comme événement de clôture (les 7 et 8 juin). Sur le thème "La vie : des couleurs", cette édition vous invite à rencontrer une trentaine d'auteurs et d'illustrateurs jeunesse et de BD dans des lieux atypiques : gare SNCF, cafés, parcs, Ehpad. Au programme : expositions, débats, dédicaces, lectures…
Entrée gratuite. 04 74 54 00 91. Programme complet : www.bievrevalloirlivre.fr

Enfants

>> Les 17 et 18 mai
La Boîte à trucs

A Villefontaine

©D.R.

Avec leurs spectacles intergénérationnels et leurs scénographies originales, les colporteurs d'histoires de La Boîte à trucs sillonnent les routes de l'Isère, de l'Europe et du Maghreb, depuis une vingtaine d'années. Pour fêter leurs 20 ans, ils vous proposent un florilège de leurs principales créations : des contes avec Sandrine Richier et Eliane Ramis, "Le Réveil" de Dario Fo par la cie De Quoi J'me Mêle" ou encore "Le Marchand et le Djinn", un conte traditionnel en théâtre de papier… Mais aussi de nombreuses surprises et un bal folk.
Salle Balavoine. 04 74 96 43 67.

>> Le 28 mai
Dans le vent des mots

A Crolles

En caravansérail ou à pied, à la manière du yin et du yang ou du jour et de la nuit, ils "bourlinguent" à travers les pays et les continents. Ils ce sont elle, Pommette, timide et pâle et lui, l'incorrigible parleur à la peau noire comme l'ébène. Ils ne pouvaient que se rencontrer, autour de leur désir commun de faire découvrir aux enfants, dans leur roulotte, la magie du langage et des mots…

©D.R.

Espace Paul Jargot. A 15 h 30 et à 17 h. Dès 2 ans. 04 76 04 09 95.

LIVRES
livresse

HISTOIRE

LES FUSILLÉS INNOCENTS DURANT LA GRANDE GUERRE

De Mino Faïta. Editions l'Astronome. 148 p. 16 euros.

Beaucoup d'ouvrages ont été écrits sur la Grande Guerre, peu relatent l'histoire de la justice militaire et des 2 400 condamnations à mort de "déserteurs". Un drame passé sous silence, que Guy Pedroncini, officier de l'armée, fut le premier à aborder en 1968. Il faudra encore attendre un quart de siècle pour voir les historiens se pencher sur la question. Mino Faïta, auteur spécialiste de l'immigration italienne et de la Grande Guerre, s'est intéressé à l'histoire des fusillés des troupes alpines du 14e Corps d'armée, célèbre pour avoir inauguré la politique d'exécutions pour l'exemple.

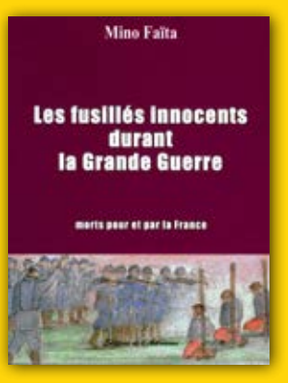

SCIENCES

CHASSEUR D'AURORES

De Jean Lilensten. Editions de La Martinière. 195 p., 14,50 euros.

Jean Lilensten, astronome au CNRS à Grenoble, étudie l'impact de l'activité solaire sur les atmosphères des planètes. Le plus connu, ce sont les aurores boréales, qui lui mettent toujours autant d'étoiles dans les yeux depuis 20 ans qu'il les chasse et les étudie de pôle en pôle. Depuis, il a conçu un simulateur auroral, la Planeterrela, primé au plan européen, pour nous faire partager sa passion. Si l'on ajoute que ce chercheur est aussi un excellent conteur, on ne redoutera pas de s'ennuyer avec ce livre. En 20 récits alertes, il nous livre ses joies et ses questionnements. La tête ailleurs mais les pieds sur terre !

Grenoble agglomération

Le 21 mai

Astrologie ?

A Fontaine. 04 76 28 75 44.

« Astrologie, et pourtant ça marche - Le système astrologique peut-il tromper l'astrologue ? ». Conférence de Serge Bret-Morel, ex-astrologue licencié en histoire des sciences. A 20 h. Hôtel de Ville.

Le 23 mai

Fleurs et produits frais

A Gières. 04 76 89 69 12.

Marché aux fleurs, aux produits frais et à l'environnement en compagnie de producteurs locaux, horticulteurs et associations. Animations ludiques et musicales, pique-nique. Parc Michal. Entrée libre.

Le 25 mai

Le marché de la Marquise

A Sassenage. 04 38 02 12 04.

Les amis du château organisent le « marché de la Marquise de Bérenger » autour des saveurs du terroir du Dauphiné (ravioles, murçons, tourtons, bleu de Sassenage, noix, bière du Vercors, vins du Grésivaudan...) Animations avec Les lames du Dauphiné. Jeux traditionnels et visites guidées du château. Cour d'honneur. De 9 h 30 à 18 h.

Le 25 mai

B-Face

A Varces. 04 76 72 80 14.

Bourse aux vinyles, rencontres et sets avec le DJ Goodka autour du hip-hop, des samples, du funk et du disco. Dédicaces de Jean-Luc Navette, tatoueur-dessinateur, et de Richard Gouard et Christophe Geudin, auteurs de Vinyles, l'art du disque. 9 h - 18 h. L'Oriel. Entrée libre.

Nord-Isère

Le 11 mai

17e marche de l'espoir

A Salaise-sur-Sanne. 04 74 84 97 82.

Organisée par l'antenne Roussillon Espoir Isère contre le cancer. Trois parcours : 8, 16 et 24 km. Un parcours famille de 4 km avec points de ravitaillements gratuits. A partir de 8 h 30. Foyer Laurent Bouvier.

Les 24 et 25 mai

8e marché de potiers

A La Côte-Saint-André. 04 74 20 88 02.

Marché sous la halle organisé par l'association D'Argiles, en présence de 40 créateurs présentant raku, terres vernissées, grès, sculptures… Exposition sur le thème « Côté jardins » salle Jongking. Entrée libre.

Le 18 mai

3e Dizimolane

A Siccieu et Dizimieu. 06 34 87 09 95.

Randonnée pédestre avec le Sou des écoles. Trois parcours : 5 km avec animations pour les enfants, 16 km et 24 km. Ravitaillements offerts. Dès 7 h 30. Ecole de Dizimieu.

Les 7 et 8 juin

10e tournoi international de foot

A Saint-Maurice-l'Exil. 04 74 86 41 18.

Tournoi junior opposant 12 pays et 64 équipes de clubs renommés : FC Barcelone, Juventus de Turin, Everton, FC Porto… Organisée par le Rhodia club football.

Le 15 juin

Balade « Autour du château »

A Châbons. 06 50 96 93 08.

Balade gourmande familiale de 5 km agrémentée de 5 spectacles et de 5 plats, organisée par Art'Anim. 18 euros pour les adultes, 10 euros pour les enfants, gratuit pour les tout-petits. Château de Pupetières. Départs : 8 h 30, 9 h 45, 11 h.

Sud-Isère

Le 25 mai

Trail de l'Oisans

A Ornon. 04 76 80 99 25.

Trail de montagne familial : 50, 36, 20, 10 (coureurs et marcheurs) et 5 km (ados). Mini trail babies (300 m) et poussins et benjamins. Animations sportives, land-art et jeux nature pour les enfants. Dès 7 h. Col d'Ornon.

Le 25 mai

5e Challenge du Vercors

A Autrans. 04 76 95 30 70.

Courses cyclistes Master (171 km), senior (121 km), Rando (42 km). Village d'exposants et animations. Départ du Centre nordique.

Le 30 mai et 1er juin

5e Vélo vert festival

A Villard-de-Lans. 04 76 95 10 38.

Grand rassemblement VTT avec le plus grand centre d'essai au monde (1 000 VTT en test), salon de 200 exposants, challenges ludiques, démos de VTT freestyle...

Le 5 juin

Agriculture solidaire

A Clelles. 04 76 34 48 84.

« Y a-t-il encore une place pour les paysans dans notre agriculture ? ». Conférence organisée par l'association La Béchamelle et animée par Philippe Champeley, de la Confédération paysanne de l'Isère. A 20 h, cinéma Giono. Tout public. Gratuit.

Chartreuse Sud-Grésivaudan

Le 11 mai

17e Marché aux fleurs

A Saint-Laurent-du-Pont. 04 76 06 22 55.

En compagnie d'une vingtaine d'horticulteurs et artisans. Ateliers création de jardinières « incroyables comestibles », défilé d'objets roulants fleuris, expositions photo… Centre ville. Entrée libre.

Le 18 mai

Marché aux fleurs

A Saint-Hilaire-du-Rosier. 04 76 64 50 09.

Fleurs annuelles, vivaces, géraniums et pétunias, rosiers, plants, jeunes arbustes, plantes aromatiques… De 8 h à 18 h. Place de la mairie.

Le 18 mai

Pucier

A Izeaux. 04 76 35 97 07.

Brocante organisée par la MJC-MPT. En intérieur (salle polyvalente) et en extérieur. Entrée 1 euro ; gratuit pour les moins de 14 ans.

Le 24 mai

La Coublevitaine

A Coublevie. 04 76 05 84 33.

Randonnée cyclo-route et VTT organisée par le Cyclo club de Coublevie. Parcours route de 45, 60, 85 et 110 km ; parcours VTT de 20, 25, 35 et 45 km. Dès 7 h, parc de la mairie. Tarif : 8 et 6 euros licenciés, gratuit pour les moins de 18 ans.

Le 25 mai

Retro'Val

A Vourey. 06 38 81 51 92.

Rassemblement de véhicules anciens de plus de 30 ans, organisé par Les Compagnons de Volvredo. Exposition de voitures, deux roues, engins militaires, bourse (pièces, miniatures, documentations…). Parc du Château de Val-Marie.

Le 8 juin

Trail Vercors Coulmes

A Rencurel. 04 76 36 09 10.

Courses pédestres, cinq parcours : le Tour des Coulmes (42 km), la Randonnée (marche, 21 km), la Ronde des charbonniers (21 km), la Coulmette (11 km), la P'tite boucle (5 km, dès 14 ans).

Vallée du Grésivaudan

Le 24 mai

L'Asie à travers l'art

A Allevard. 04 76 97 00 80.

Biennale de l'école des arts d'Allevard autour du thème de l'Asie. Ateliers, déambulations artistiques et expositions à la Pléiade. Installations dans divers lieux de la commune. A partir de 10 h.

Le 24 mai

3e festival Uria'Jeux

A Saint-Martin-d'Uriage. 04 76 89 10 27.

Organisé par la ludothèque. Grands jeux en bois, jeux de sociétés, jeux du monde, échecs géants, figurines, jeux vidéo… Défi d'échecs et concours de kaplas. Gratuit. Parc d'Uriage.

>> Les bons goûts de notre terroir

Chaque mois, découvrez les terroirs de l'ancien Dauphiné.

Tarte au flan et noix du Musée de l'eau

De Tullins au Royans, en passant par Vinay, les nuciculteurs produisent la fameuse Noix de Grenoble, référence mondiale en la matière, qui bénéficie d'une appellation d'origine contrôlée depuis 1938.
Elle a inspiré une spécialité au chef Joël Renouard, au restaurant du Musée de l'eau.

Garnir une pâte brisée sucrée d'un mélange élaboré avec trois œufs entiers, 100 g de noix de Grenoble concassées, 150 g de sucre semoule, 2 cl de vin de noix et 80 cl de crème fraîche. Faire cuire 35 mn au four à 160°C. Servir tiède ou froid, accompagné d'un caramel au beurre salé. Simple et savoureux !

© Musée dauphinois, laboratoire Cultures constructives

C'était le 21 mai 1925

Grenoble : la tour Perret est inaugurée

+ de photos sur www.isere-magazine.fr

>> La tour Perret en construction en 1924.

Au lendemain de la Grande Guerre, Grenoble, ville industrielle et touristique, veut montrer ses atouts au monde entier. Une exposition internationale est organisée, avec comme attraction « phare », une tour d'observation en béton armé. Une première mondiale !

"Chef, chef, on a perdu messieurs Herriot et Hesse". Ce 21 mai 1925, Edouard Herriot, ancien président du Conseil, et André Hesse, ministre des Colonies, sont introuvables, alors que tous les officiels les attendent au déjeuner inaugural de l'Exposition internationale de la houille blanche et du tourisme de Grenoble.

Un moment de panique heureusement de courte durée, puisque les deux personnalités seront retrouvées saines et sauves, bloquées dans l'ascenseur de la tour d'observation qu'ils venaient de visiter. L'ouvrage, conçu et réalisé par l'architecte-entrepreneur, Auguste Perret, est l'une des attractions phares de l'exposition. Tout le monde s'y bouscule. Il faut dire qu'au sommet, elle offre un point de vue unique sur les massifs alpins et, surtout, fierté nationale, elle est la première tour au monde à être construite en béton armé, matériau résistant et bon marché, constitué de béton (ciment et granulats) et de barres d'acier. Un défi encouragé par le maire de l'époque, Paul Mistral, qui veut faire de cette exposition une vitrine des savoir-faire industriels et touristiques isérois mais aussi, en choisissant Perret et son matériau de prédilection, le béton armé, affirmer son modernisme face aux conservateurs qui, pour bâtir, pensent encore « pierre taillée » ou ceux qui, comme aux Etats-Unis, préfèrent l'acier pour édifier bâtiments et gratte-ciel.

>> Auguste Perret et Marie Dormoy

Une prouesse technique et financière !

"Invention française de la fin du XIXe siècle, le béton armé est un matériau encore mal aimé et peu utilisé en France dans les années 1920", explique Cédric Avenier, chercheur au Laboratoire Cultures constructives de l'Ecole nationale supérieure d'architecture de Grenoble. *"Mais Paul Mistral cherche un référent, qui sache à la fois maîtriser ce matériau moderne et résistant, tout en étant versé dans l'art contemporain. Son idée est de l'utiliser pour les futurs immeubles d'habitation qu'il compte construire au sud de la ville, libérée de l'emprise de ses anciennes fortifications."* Les modernes se tournent alors vers Auguste Perret, promoteur de « l'ordre du béton » et détenteur de solides références comme le casino de Saint-Malo, le théâtre des Champs-Elysées à Paris ou encore l'église Notre-Dame-du-Raincy. Il sait concevoir, construire, respecter les délais et les coûts. Pour autant, il devra, comme tous ses confrères, passer par les fourches caudines d'un concours d'architectes et d'un appel d'offres pour édifier sa tour. Challenge qu'il remportera sans trop de difficultés et pour cause ! Il est soutenu par Marie Dormoy, critique d'art, qui, préalablement, lui a fait rencontrer tout ce que Grenoble compte comme personnages influents en matière d'architecture et d'art contemporain : Louis Mion, Alfred Rome, Pierre-André Farcy ou encore le docteur Joseph Flandrin, frère du peintre Jules Flandrin. Tous lui apporteront leur soutien. Dès le 17 mai 1924, Auguste Perret et ses collaborateurs sont à la manœuvre. 72 pieux sont enfoncés à 15 mètres de profondeur pour établir les fondations. L'édifice mesure 25 mètres carrés à sa base et 95 mètres de hauteur au sommet, avec son paratonnerre orné d'un dauphin et des trois roses de Grenoble – aujourd'hui disparu. Huit poteaux en béton armé, renforcés par des anneaux tous les 22 mètres, en constituent la structure. Les parois sont composées de panneaux de béton préfabriqué, assemblés « comme des Lego », et deux ascenseurs permettent de gagner la table d'orientation, située à 60 mètres de hauteur. Le dernier niveau est accessible par un escalier à vis, également en béton. Le 4 mai 1925, la tour est achevée dans les délais. Elle pèse 1 680 tonnes et aura coûté 385 000 francs or, soit 304 000 euros en valeur constante. Une prouesse technique et… financière !

Richard Juillet

Que reste-t-il de l'exposition internationale ?

Alors que tous les pavillons de l'exposition internationale ont été déconstruits entre 1925 et 1964 pour faire place notamment aux structures des JO de 1968, la tour Perret reste le seul vestige de cette manifestation, avec un transformateur électrique situé dans le parc Paul Mistral, et la villa Arthaud, avenue Jean Perrot. Pour les spécialistes du béton ancien, elle est aussi le seul bâtiment en béton armé d'Auguste Perret resté dans « son jus » depuis son origine. Un édifice qui a plus tard servi de relais radio et, pour la petite histoire, n'a pas été construit avec du ciment isérois. Si sable et graviers proviennent du Drac, le ciment utilisé pour faire le béton vient de Marseille ! Un arrangement de Perret avec le maire de l'époque, Paul Mistral, pour travailler avec des ciments spéciaux qu'il connaît bien.

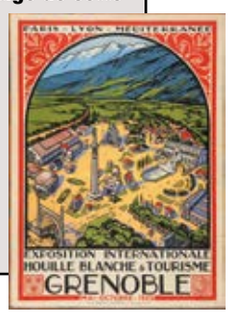

Pack Rentrée 2014/2015

préparez dès maintenant la prochaine rentrée scolaire de votre enfant

Faites vos demandes avant le 15 JUILLET → www.isere.fr

CHÉQUIER JEUNE ISÈRE
Pour tous les collégiens

AIDE À LA RESTAURATION SCOLAIRE
Pour les collégiens des établissements publics

TRANSPORT SCOLAIRE
Pour les élèves de primaire, collège et lycée

Document d'information distribué **à partir du 19 mai** dans l'établissement scolaire de votre enfant.
Téléchargeable sur **www.isere.fr.**

isère
CONSEIL GÉNÉRAL

[...bigbang.fr] - 2014